

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

SUISSE, franco domicile 1 an 0 mois 3 mois 1 mois
26.— 13.20 0.70 2.40

ÉTRANGER; Mêmes tarifs qu'en Suisse (majorés des frais de port pour l'étranger) dans la plupart des pays, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, notre bureau enseigner les intérêts.

210^e année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

19^l, c. la millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces ordinaires 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclamations 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.), Mortuaires 28 c., locaux 20 c.

Pour des annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., agence de publicité Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

L'ACTUALITÉ

Isolement psychologique ?

Comme il faut toujours s'y attendre dans les périodes troublées, la position de la Suisse n'est pas bien comprise à l'étranger. Notre neutralité, pour beaucoup, est soit un anachronisme, soit une forme d'égoïsme politique qui ne répondent pas à l'état de choses et à l'état d'esprit du monde actuel. Les récentes déclarations du général Franco sont particulièrement caractéristiques à cet égard. Celles du publiciste français, Henri Bénazet, qui reprend les arguments du « caudillo », ne sont pas non plus isolées. Bien des gens à l'étranger ne l'écrivent pas, mais le pensent: pour eux, nous voulons bénéficier des avantages de l'organisation internationale (voire même d'un système défensif économique et militaire), sans en accepter les servitudes.

Pendant la guerre, les nazis nous reprochaient en somme la même chose. Nous appartenions à la « forteresse Europe »; nous devions la défendre avec eux! Et, immédiatement après la fin des hostilités, l'extrême-gauche voulait pareillement que nous nous incorporions dans la nouvelle « démocratie » populaire et sociale qui, parait-il, allait naître. On n'osait pas parler de nous « balkaniser », mais on nous reprochait de ne pas donner dans tous les bateaux des « nationalisations ». Pour beaucoup de communistes d'ailleurs (qui le sont un peu moins aujourd'hui!) nous devions nous mettre à la page.

Il est parfois difficile, en présence de ces assauts, de défendre notre neutralité; de montrer comment dans l'ordre politique et militaire elle doit demeurer le fondement de notre défense nationale, quand bien même nous sommes disposés sur d'autres terrains à prêter la main à la plus large collaboration. Si les Suisses ne le comprennent pas toujours, comment souligner aux yeux de l'étranger que notre refus de participer à toute alliance politique et militaire est dicté certes par le souci (légitime) de notre sécurité — quel autre moyen nous préserverait davantage? — mais aussi par le sentiment que la neutralité suisse reste un bien pour l'Europe.

Un îlot de paix est toujours désirable. Il vaut toujours mieux qu'une guerre totale. Et quand on ne peut empêcher la guerre, du moins convient-il de tout mettre en œuvre pour qu'elle ne se généralise pas! Notre temps, avec sa conception des blocs de puissances et des blocs idéologiques, a décidément par trop oublié que la paix générale ne sera jamais

que la somme des paix particulières. Commençons par demeurer tranquilles dans un coin, si l'on veut travailler à pacifier l'ensemble! Pour nous, neutralité signifie volonté de maintenir la paix, et de la maintenir contre tout agresseur quel qu'il soit.

Dans le beau discours qu'il a prononcé dans notre ville, lors de l'anniversaire de Zofingue, M. Max Petitpierre a traité de ce problème avec les nuances qui conviennent. Il ne craint pas trop en somme l'isolement politique qui pourrait découler de notre neutralité (car à cet isolement-là, on peut apporter des correctifs grâce à une active coopération dans d'autres domaines); il redoute davantage l'isolement psychologique qui en résulte. Mais ce n'est pas aux autres qu'il s'en prend; c'est à nous qu'il s'adresse pour qu'il soit porté remède à ce phénomène.

Nous nous rendons compte des désastres et des bouleversements qui, du fait de la guerre, ont affecté les pays voisins, mais nous ne nous en rendons pas compte suffisamment. Il faut dès l'abord en prendre pleine conscience. Or, comment pourrions nous le faire autrement qu'en saisissant, dans son ensemble et dans sa complexité, le sens du grand drame qui nous entoure et qui est avant tout un drame social: l'opposition, à l'échelon mondial, du capitalisme et du communisme, cependant qu'un troisième courant, qu'une « troisième force » n'arrive plus à s'imposer.

Mais cette prise de conscience, d'après M. Petitpierre ne doit nous inciter ni à la passivité, ni à l'option pour l'un ou l'autre des blocs. Elle doit stimuler en nous le désir d'agir, c'est-à-dire de résoudre chez nous et conformément à notre génie « ce problème essentiel. La prospérité que nous avons connue depuis la fin de la guerre a été trompeuse à cet égard. Elle nous a nourris de l'illusion que tout allait recommencer comme auparavant. Or, c'est cela qui n'est plus vrai. La question sociale reste posée; à nous de lui donner, à notre manière, sa solution.

En agissant dans ce sens, on atténuera les effets de l'isolement psychologique qui est le nôtre. Nous n'adopterons pas une attitude de servilité vis-à-vis de l'un ou l'autre des « blocs extérieurs ». Mais nous donnerons à l'univers l'exemple d'un petit peuple qui n'esquive pas ses responsabilités, qui ne fuit pas devant son époque. Et cela aussi sera gagné pour la cause de la paix.

René BRAICHET.

BRÈVE VISITE DE M. DE GASPERI A PARIS

PARIS, 23 (A.F.P.). — Le ministre des affaires étrangères communique:

A l'occasion d'un voyage qu'il vient de faire en Belgique, M. de Gasperi, président du conseil italien, s'est arrêté à Paris pendant 24 heures.

Bien que ce séjour très bref eut un caractère privé, M. de Gasperi en a profité pour prendre contact avec le président du conseil français et divers membres du gouvernement.

Les conversations qui ont eu lieu ont permis de constater une parfaite communauté de vues sur les questions qui intéressent les deux gouvernements.

M. Robert Schuman, ministre des affaires étrangères, a offert mardi à 13 h. 30, un déjeuner intime en l'honneur de M. de Gasperi.



La morue à l'honneur

Farcie, braisée au chablis, brevoise, biscaienne ou cancalaise, naviguant avec un équipage de crevettes roses sur un bateau de saindoux ou reposant mollement sous les colonnes d'un temple coiffé de gelées multicolores, la morue était l'autre jour à l'honneur à Paris, rue Médéric, dans la grande salle de l'Ecole hôtelière.

Pour la célébrer un ministre s'était dérangé, et les plus fines fourchettes de Paris s'étaient constituées en jury.

Le prix Terre-Neuve, qu'il s'agissait de décerner, ne récompensa pas le beau langage, mais la bonne chère, et c'est sur une toque blanche que descendit la couronne du vainqueur.

Comme on se retrouve!

Un citoyen de Francfort, en quête de joies extra-conjugales, fit passer dans un magazine l'annonce rituelle: « Monsieur distingué ayant loisirs, ferait connaissance, en vue de mariage, de jeune et jolie femme; envoyez photographie, discrétion garantie. »

Il reçut tout un courrier. Et, dans ce courrier, une lettre de sa propre femme.

Explication orageuse entre les deux époux, scène de ménage et, finalement, instance en divorce.

Mais le juge a rendu un arrêt digne de Salomon en renvoyant — si l'on peut s'exprimer ainsi — les deux parties dos à dos; le mari pour avoir oublié l'annonce; la femme pour y avoir répondu.

La sagesse même, n'est-ce pas!

Sur la mort du général français Clément-Grancourt

Le général français Abel Clément-Grancourt est décédé au début du mois de novembre dans un hôpital militaire de Lyon.

Cet officier de valeur, a eu une carrière particulièrement brillante et a contribué à faire connaître les vertus militaires de la France dans plusieurs parties du monde.

En Suisse aussi, le général Clément-Grancourt était un homme que l'on appréciait et respectait. Il eut l'occasion d'assister, à plusieurs reprises, aux manœuvres de notre armée et c'est au Val-de-Travers que pendant nombre d'années, il vint se reposer.

par les troupes hitlériennes, le 1er septembre 1939, le général Clément-Grancourt reprit du service actif. Il s'engagea comme soldat de deuxième classe — à plus de soixante-cinq ans — dans une unité combattante française. Peu après, il passait soldat de première classe et bien que ses chefs le traitaient avec déférence, l'exigea d'accomplir, comme ses camarades, les plus humbles et les plus difficiles besognes du métier.

Au moment de la guerre russo-finlandaise, il s'engagea dans les rangs du petit Etat nordique où ses conseils furent précieux à l'état-major.

Chaque année, avant 1939, le général Clément-Grancourt venait passer ses vacances à Fleurier, dans sa petite propriété du Pasquier, qui fut partiellement détruite par un incendie au printemps de l'année dernière.

Il avait conservé, entre les deux guerres mondiales, des liens étroits avec de nombreux hauts dignitaires de l'armée française, qui savaient apprécier ses qualités et ses jugements.

G. D.

(Lire la suite en 7me page)

M. SPAAK AYANT RENONCÉ

Le prince-régent de Belgique charge un social-chrétien de former le gouvernement

La question de la répartition des portefeuilles divisée actuellement les deux grands partis qui se partagent le pouvoir

BRUXELLES, 23 (A.F.P.). — M. Spaak a déclaré qu'il renoncera à former le gouvernement.

Après avoir déclaré qu'il renoncera à former le gouvernement, M. Spaak a ajouté que c'était maintenant aux chefs des partis d'expliquer les raisons de son échec.

M. Spaak s'est rendu chez le régent pour lui rendre compte de la fin de sa mission.

Un social-chrétien accepte de constituer le gouvernement

BRUXELLES, 23 (A.F.P.). — M. Eyskens, membre du parti social-chrétien, a accepté de former le gouvernement.

M. Eyskens a commencé ses consultations

BRUXELLES, 23 (A.F.P.). — Après avoir été reçu par le prince régent, M. Eyskens, ministre des finances du gouvernement démissionnaire, a commencé ses entretiens en vue de constituer le gouvernement. Il a eu tout d'abord un

A la demande du président du gouvernement

L'Assemblée nationale française renvoie d'un jour le scrutin sur l'ordre du jour de confiance

Tous les groupes font savoir par leur porte-parole qu'ils voteront contre les propositions des moscouitaires de constituer deux commissions d'enquête pour vérifier les comptes du parti communiste et ceux du « Populaire »

PARIS, 23 (A.F.P.). — A la demande du président du conseil, l'Assemblée nationale a décidé que le scrutin sur la proposition communiste aurait lieu mercredi après-midi.

Le débat

PARIS, 23 (A.F.P.). — L'Assemblée nationale a repris mardi après-midi le débat sur « les révélations » du ministre de l'intérieur concernant l'activité du Kominform et doit se prononcer sur la question de confiance posée par le gouvernement contre l'ordre du jour communiste qui prévoit, on s'en souvient, la constitution de deux commissions d'enquête, l'une chargée de vérifier les comptes du parti communiste, l'autre ceux du journal socialiste le « Populaire ».

Au début de la séance, cinq orateurs se succèdent: MM. Jean Masson, radical-socialiste, Augustin Laurent, porte-

parole du parti socialiste, Rollin, du parti républicain de la liberté, Legendre, du même parti, sympathisant gaulliste, et Bardoux, de l'action paysanne.

Tous, sans exception, se prononcent contre l'ordre du jour communiste — ce qui laisse supposer une victoire gouvernementale sur la question de confiance.

M. Masson avait notamment exprimé l'opinion que la législation actuelle devait suffire pour empêcher l'institution d'une dictature communiste fondée sur la terreur. Il faut appliquer la loi républicaine avait-il dit, et frapper à la tête.

Puis, au nom des S.F.I.O., M. Laurent avait affirmé que le travailleur français en avait assez des communistes qui combattent la sous-production, voient un an, et le précèdent aujourd'hui.

Nous voterons contre le « truc » de la commission d'enquête. Certains organes socialistes bénéficient de l'entraide internationale, mais les socialistes des

pays libres sont indépendants de leur gouvernement.

Puis, M. René Capitant, au nom de l'intergroupe gaulliste, déclare que celui-ci s'abstiendra. Il n'approuve pas la politique gouvernementale, mais il ne veut pas tomber dans le piège grossier qui consisterait à appuyer la motion communiste.

Un étrange cas de cumul

M. Louis Rollin P.R.L., qui avait été déclaré élu au scrutin de l'ordre du jour communiste, s'était étonné de la différence existant entre le vœux réquisitoire prononcé par le ministre de l'intérieur et la timidité de l'action gouvernementale. L'orateur avait demandé s'il était exact que M. Lacour, chargé par le ministre des finances du contrôle des houillères, était en même temps administrateur de la Banque commerciale pour les pays de l'Europe du nord, citée par M. Jules Moch comme l'organe financier par lequel l'entremise duquel le parti communiste recevait des fonds de l'étranger.

Queuille, président du conseil, annonce que M. Lacour, fonctionnaire du ministère des finances, ferait l'objet de mesures disciplinaires, le cumul avec des fonctions dans une affaire privée étant interdit.

Violentes attaques de M. Duclos

M. Jacques Duclos intervient au nom du parti communiste pour demander à l'assemblée de voter l'ordre du jour communiste.

Nous accusons, dit-il, le ministre de l'intérieur d'avoir menti.

Et se tournant vers M. Moch, l'orateur conteste les chiffres donnés par ce dernier lors d'une précédente séance, et donne lecture des factures des entreprises qui ont imprimé les brochures et affiches distribuées par le parti.

Faisant ensuite allusion aux déclarations de M. Moch, selon lesquelles, les fonds du parti communiste sont déposés dans une banque dont la majorité des actions sont entre les mains d'étrangers, M. Duclos déclare:

Le journal socialiste le « Populaire » a un compte dans la société franco-américaine de banque, comme le témoin ce document photographique. Plusieurs des administrateurs sont d'origine étrangère et en particulier américains. Ainsi, dit-il, la situation est claire: voter notre ordre du jour, c'est refuser d'admettre des accusations sans preuves.

(Lire la suite en dernières dépêches)

gestion et les comptes du parti communiste.

Déjà secouée par l'intervention de M. Duclos, les réticences de la droite, l'annonce de l'abstention gaulliste lors du scrutin de confiance, la majorité se trouvait en posture difficile quand les représentants du R.P.F. au Palais-Bourbon, exploitant l'hésitation des modérés et le désarroi de la S.F.I.O., déposèrent en fin de soirée leur ordre du jour explosif. Tels sont les faits et leur concision donne bien la mesure du désordre des esprits qui règne en cette assemblée.

Comment pourrait-il d'ailleurs en être autrement quand, après avoir entendu le ministre de l'intérieur exposer minutieusement le mécanisme du sabotage des institutions par le parti communiste, on entend rien proposer d'autre pour y porter remède qu'une aggravation de la pénalité valable pour l'avenir et non pour le présent, le passé étant d'office exclu de toute réflexion en raison du principe de non-rétroactivité des lois.

M.-G. G. (Lire la suite en dernières dépêches)

A LA COMMISSION POLITIQUE DE L'O. N. U.

La délégation australienne invite le Conseil de sécurité à examiner avec sympathie la candidature d'Israël

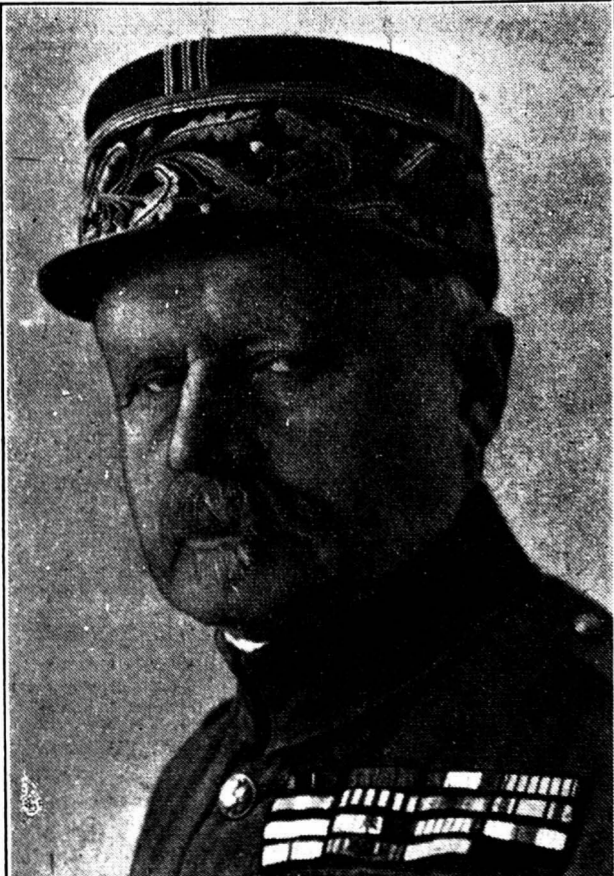
Elle propose également la création d'une commission de conciliation pour résoudre le conflit palestinien

PARIS, 23 (A.F.P.). — La délégation australienne a déposé mardi matin devant la commission politique un projet de résolution qui prie le Conseil de sécurité d'examiner avec sympathie la candidature d'Israël aux Nations Unies, lorsque celle-ci sera posée et demande l'établissement d'une commission de conciliation avec les attributions suivantes: Aider les parties intéressées à entrer immédiatement en négociations directes pour arriver à un règlement permanent qui comprendra en premier lieu le tracé définitif des frontières

d'Israël. Encourager les relations amicales entre l'Etat d'Israël, les Arabes de Palestine et les Etats arabes voisins. Désigner une commission des frontières qui opérera sous sa direction. Tenir des consultations avec tous les gouvernements et parties intéressées, ainsi qu'avec le Conseil de tutelle pour la protection des lieux saints et la mise en vigueur du plan prévu pour le statut de Jérusalem. Faire appel à toutes les institutions des Nations Unies pour établir des plans pour la réinstallation des réfugiés de Palestine ou leur rapatriement.



Image de la guerre dans le Negev: des troupes égyptiennes, occupant un fort, se rendent aux armées juives.



Le général Clément-Grancourt.

Lors de l'invasion de la Pologne

AVIS OFFICIELS



VILLE DE NEUCHÂTEL
Ajournement du terme de déménagement du 24 décembre 1948

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL,
Vu l'arrêté du Conseil fédéral, du 28 janvier 1944 / 14 septembre 1948, les arrêtés du Conseil d'Etat de la république et canton de Neuchâtel, des 21 mars 1944 et 29 octobre 1948, arrête :

Article premier. — Les locataires dont le contrat de bail prend fin le 24 décembre 1948 et qui se trouveront à cette date sans logement, peuvent demander l'ajournement de ce terme de déménagement.

Art. 2. — Des formules spéciales de requête sont remises par le bureau du logement (hôtel communal, 2me étage, No 37), auquel elles devront être retournées, remplies et signées, avant le 10 décembre 1948. Les requêtes présentées après cette date seront écartées.

Art. 3. — L'ajournement du déménagement est accordé uniquement au locataire :

a) qui est empêché de prendre possession d'un appartement loué pour le 24 décembre 1948 ou d'un appartement qu'il doit occuper dans sa propre maison, parce qu'il n'est pas encore habitable ;

b) qui n'a trouvé aucun appartement malgré de sérieuses recherches et que la commune n'est pas en mesure de loger dans un appartement provisoire ou dans des locaux habitables requisitionnés, conformément à l'A.C.F. du 15 octobre 1941 / 8 février 1946 ;

c) qui devait occuper un appartement dont le locataire actuel est au bénéfice d'un ajournement. L'ajournement peut aussi être accordé à un propriétaire qui devait, dans sa propre maison, occuper un logement dont le locataire est au bénéfice d'un ajournement.

Art. 4. — L'autorité communale peut se saisir d'office des cas visés à l'art. 3, lettre c.

Art. 5. — Les décisions de l'autorité communale sont immédiatement communiquées au propriétaire et au locataire. Elles sont sans recours.

Art. 6. — L'ajournement est accordé pour une durée de six mois, au maximum. Le bail est réputé prorogé pour la même durée.

Art. 7. — Les locataires au bénéfice d'un ajournement ont l'obligation de déployer tous leurs efforts en vue de trouver un logement pour le nouveau terme de leur bail ; le bureau du logement pourra exiger d'eux la justification de leurs démarches.

Art. 8. — Les propriétaires sont tenus de saisir immédiatement l'autorité communale de toutes plaintes qu'ils pourraient formuler contre leurs locataires au bénéfice d'un ajournement, notamment en raison de leur conduite ou du défaut de paiement de leur logement.

Art. 9. — La direction de police est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Art. 10. — Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.
Neuchâtel, le 16 novembre 1948.

Au nom du Conseil communal :
Le président, Le chancelier,
P. DUPUIS, J.-P. BAILLOD



PERMIS DE CONSTRUCTION

Demande de MM. Marcacci & Cie de construire un bâtiment à l'usage de dépôts à la station Neuchâtel-Vauseyon (article 7252 du cadastre).

Les plans sont déposés au bureau de la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 8 décembre 1948.

PENSIONS

A louer à jeune fille sérieuse une

petite chambre mansardée, chauffage central, avec bonne pension, 170 fr. S'adresser : Mme O. Billi, Gratte-Semelle 22.

A louer pour jeunes filles deux chambres avec pension, 235 et 250 fr. — S'adresser : Mme O. Billi, Gratte-Semelle 22.

DEM. A LOUER

Monseigneur cherche PETIT LOGEMENT d'une chambre et cuisine, éventuellement chambre indépendante (non meublée). Ecrire sous L. F. 884 au bureau de la Feuille d'avis.

Ménage sans enfants cherche petit

logement

tranquille, à Neuchâtel ou environs, pour date à convenir. S'adresser : Mme Ed. Altiestimo, Ravières 8, Vauseyon.

Je cherche petite chambre, si possible indépendante, comme

piéd-à-terre
Faire offres à K. G. 882 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle cherche une chambre meublée ou non, tout confort, au centre. — S'adresser : Mme A. L. 848 au bureau de la Feuille d'avis.

Monseigneur cherche petite chambre meublée. Offres à case postale 112, Neuchâtel 2, gare.

On cherche un STUDIO

meublé ou non, si possible avec cuisine, à Neuchâtel ou environs. S'adresser : Mme X. A. 893 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER LOCAUX SPACIEUX

à l'usage de caves, à louer avantageusement, au centre de la ville. S'adresser : tél. (039) 3 72 60.

GARAGE chauffé

à louer. S'adresser à J.-E. Aeschlimann, avenue des Alpes 24.

ECHANGE

On cherche appartement de trois pièces à échanger contre un de trois à la Chaix-de-Fonds. S'adresser : Mme S. T. 780 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

A louer, à Boudry, une chambre au soleil, chauffage. — Tél. 6 42 39.

A VENDRE

maison familiale, logement sur un étage, chambre indépendante, construction moderne de premier ordre, jardin, vue imprenable. — Pour tous renseignements, s'adresser : Etude Jeanneret et Soguel, Môle 10, tél. 5 11 32.

Domaine à vendre

L'hoirie de feu M. Jules Nicolet offre à vendre le domaine qu'elle possède à Crotêt, territoire des Geneveys-sur-Coffrane, comprenant 40 poses, en terres labourables et pâturage avec bâtiment rural sus-assis de trois logements de trois pièces chacun et remise annexée, assurance des bâtiments 33,600 fr. Entrée en jouissance le 1er mai 1949.

Pour tous renseignements, s'adresser à Edouard Hugli, aux Geneveys-sur-Coffrane, lequel se trouvera sur les lieux pour visiter, le mardi 23, mercredi 24 et jeudi 25 novembre, dès 13 heures.

ENCHÈRES

OFFICE DES POURSUITES DE NEUCHÂTEL

Enchères publiques

Le jeudi 25 novembre 1948, dès 14 heures, l'Office des poursuites vendra, par voie d'enchères publiques, au local des ventes, rue de l'Ancien-Hôtel-de-ville :

Un appareil de radio « Autophon » ; deux appareils de radio « Mediator » ; un buffet de service ; deux fauteuils ; quatre chaises ; un divan-lit ; avec coussins ; un petit divan-lit ; deux tapis fond de chambre ; deux chaises rembourrées ; une table bois dur ; une table pour radio ; une petite table de salon ; une lampe électrique portative ; un lustre trois branches ; une toilette ; un porte-habits ; une étagère-buffet ; une glace ; un aspirateur à poussière « Molta » ; trois peintures à l'huile, dont deux signées Maffli ; une machine à écrire « Hermès » ; portative ; un pistolet à peinture « Electro-Spray » ; un motogodille 10 CV ; une charrette à deux roues, ainsi que de nombreux autres objets.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la loi fédérale sur la poursuite et la faillite.

BAUX A LOYER

à l'imprimerie de ce journal

Belle chambre

à louer, au soleil, prix modéré. — S'adresser : Bungeggi, rue Matile 45, Neuchâtel.

IMMEUBLES

A vendre près de NYON MAISON DE CAMPAGNE avec terrain

quatre à cinq poses vaudoises, possibilité de louer jusqu'à quatorze poses. Habitation de trois logements avec confort, garage. Très beau rural moderne, étable à porcs. S'adresser : Etude A. MICHAUD, notariat-gérances, NYON.

TELETRANSACCIONS

offre à vendre à la Coudre

villa familiale de six pièces, cuisine, bains, buanderie, atelier et jardin, vue imprenable. Arrêt du tram. Pour traiter s'adresser à

TELETRANSACCIONS S.A. Faubourg du Lac 2 NEUCHÂTEL

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, une

correspondante

pour le service d'exportation. Connaissance parfaite de la langue allemande, de la dactylographie et de la sténographie ; aptitude à travailler d'une façon indépendante. Faire offres écrites à la main (curriculum vitae, date d'entrée éventuelle, prétentions de salaire) en joignant photographie, à Fabrique suisse de ressorts d'horlogerie, Peseux (Neuchâtel).

Maison d'horlogerie de la place de Bienne cherche

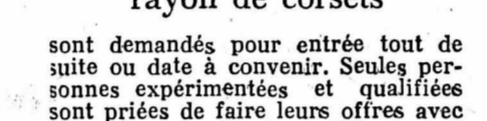
bonne sténo-dactylo de langue maternelle française, connaissance de l'anglais et si possible de l'allemand. Adresser offres manuscrites avec photographie à Z. S. 880 au bureau de la Feuille d'avis.

CHEF DE RAYON (monsieur ou dame) pour rideaux, tapis et linos

Première vendeuse rayon de corsets

sont demandés pour entrée tout de suite ou date à convenir. Seules personnes expérimentées et qualifiées sont priées de faire leurs offres avec prétentions, copies de certificats et si possible photographie à la direction des

GRANDS MAGASINS



Magasin de textiles demande tout de suite

jeune décoratrice (teur) vendeuse (eur)

On désire personne de toute confiance. — Adresser offres avec certificats, références et photographie sous chiffres PU 35868 L à Publicitas, Lausanne.

Neuchâtelois, célibataire, 45 ans, cherche emploi de

surnuméraire pendant le mois de décembre. Adresser offres écrites à A. B. 889 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle avec diplôme de l'école sociale cherche place dans hôpital ou institut d'enfants. Libre dès le 5 janvier 1949. — Se renseigner : tél. 5 44 63.

PERSONNE

sérieuse et de toute confiance est demandée pour le nettoyage de bureaux modernes, le soir, après les heures de fermeture, ainsi que le samedi après-midi. Entrée à convenir. Adresser les offres, avec prétentions et références sous B. C. 886 au bureau de la Feuille d'avis.

Employé de bureau

qualifié, sérieux et actif, connaissant le français et l'allemand, est demandé par maison de gros de Neuchâtel. (éventuellement employée). Adresser offres écrites à M. C. 885 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande pour tout de suite,

JEUNE FILLE

sérieuse et de confiance, pour diriger seule un ménage soigné, avec petit garçon de 4 ans. Place bien rémunérée. — Gages pour commencer 100-120 francs. Offres à Mme H. PORTMANN, architecte, Elchbühl, Hümbach près Thoun.

Grandes maisons d'édition de la Suisse allemande, cherche pour le début de décembre,

jeune employée de bureau romande.

Qualités requises : orthographe sûre, sténodactylographie soignée, ordonnée, notions d'allemand. — Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae, prétentions, photographie et copie de certificats sous chiffres P. L. 35828 L, à Publicitas, Lausanne.

DEMANDES D'EMPLOIS

Neuchâtelois, célibataire, 45 ans, cherche emploi de

surnuméraire pendant le mois de décembre. Adresser offres écrites à A. B. 889 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle avec diplôme de l'école sociale cherche place dans hôpital ou institut d'enfants. Libre dès le 5 janvier 1949. — Se renseigner : tél. 5 44 63.

PERSONNE

sérieuse et de toute confiance est demandée pour le nettoyage de bureaux modernes, le soir, après les heures de fermeture, ainsi que le samedi après-midi. Entrée à convenir. Adresser les offres, avec prétentions et références sous B. C. 886 au bureau de la Feuille d'avis.

Employé de bureau

qualifié, sérieux et actif, connaissant le français et l'allemand, est demandé par maison de gros de Neuchâtel. (éventuellement employée). Adresser offres écrites à M. C. 885 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande pour tout de suite,

JEUNE FILLE

sérieuse et de confiance, pour diriger seule un ménage soigné, avec petit garçon de 4 ans. Place bien rémunérée. — Gages pour commencer 100-120 francs. Offres à Mme H. PORTMANN, architecte, Elchbühl, Hümbach près Thoun.

Grandes maisons d'édition de la Suisse allemande, cherche pour le début de décembre,

jeune employée de bureau romande.

Qualités requises : orthographe sûre, sténodactylographie soignée, ordonnée, notions d'allemand. — Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae, prétentions, photographie et copie de certificats sous chiffres P. L. 35828 L, à Publicitas, Lausanne.

COUTURIÈRES

connaissant à fond leur métier, sont demandées par maison spécialisée de la place pour tout de suite ou début de janvier 1949. Travail à l'année. Adresser offres écrites à M. A. 851 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES D'EMPLOIS

Neuchâtelois, célibataire, 45 ans, cherche emploi de

surnuméraire pendant le mois de décembre. Adresser offres écrites à A. B. 889 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle avec diplôme de l'école sociale cherche place dans hôpital ou institut d'enfants. Libre dès le 5 janvier 1949. — Se renseigner : tél. 5 44 63.

cherche occupation

Jusqu'à fin décembre. — (Pressant). — Adresser offres écrites à M. A. 886 au bureau de la Feuille d'avis.

menuisier en bâtiment

Suisse allemand, capable, connaissant tous les travaux, cherche place en Suisse romande, pour le 1er janvier 1949, pour se perfectionner dans la langue française. Faire offres à W. Furst, fils, menuisier, Gempenach (Fribourg).

JEUNE FILLE

sérieuse, cherche place pour aider au ménage. Entrée : début de décembre. Adresser offres écrites à B. C. 886 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE HOLLANDAISE

de 18 ans, connaissant le français, l'allemand et l'anglais, cherche place dans gentille famille pour aider au ménage et s'occuper des enfants. Faire offres sous chiffres P. 7459 Y à Publicitas, Berne.

JEUNE FILLE

cherche place dans un ménage, pour le 1er décembre 1948. Désire 2-4 heures de congé l'après-midi. Adresser offres à H. Herzog c/o L&W, Eglise 2.

Jeune Italienne, 20 ans,

cherche PLACE

dans hôtel ou maison privée pour le ménage. — Faire offres : Agape, cantine italienne, Favag, Neuchâtel.

moins résolue à l'extrême. Comment pourrait-il en être autrement, cher ami ? C'est moi qui ai attiré ce malheur sur sa tête ; moi impardonnablement légèreté à être seule cause que ses ennemis ont été informés sur son compte. Comment pourrais-je donc être avare de ma petite part de vie et d'esprit de sacrifice ? Dites-moi, que pourrais-je faire d'autre pour celui qui n'hésiterait pas une seconde à exhiler son âme, si cela pouvait me sauver ?

L'abbé réfléchit un instant. Manifestement il n'avait pas encore perdu tout espoir de la faire changer d'avis, de la persuader d'abandonner son projet désespéré. Grâce à des observations et des manœuvres qui avaient duré des semaines, Anne-Louise avait réussi à faire la connaissance d'une soubrette de Mme de Montleuzin, la femme du gouverneur de la Bastille. Cela lui avait coûté beaucoup de peine et de vertu persuasive. De bonnes armes et l'espoir d'une riche récompense à venir avaient aiguillonné le bon vouloir de cette fille. S'étant ainsi laissé subordonner, elle avait fait passer Mlle de Fargues auprès de sa maîtresse, sous un nom d'emprunt comme sa payée, et avait finalement obtenu son acquiescement. Ce matin donc, Anne-Louise, autrement dit Joséphine Dubois, devait prendre son service au palais du gouverneur. Mais pourrait-elle soutenir son rôle avec vraisemblance ? L'abbé en doutait fort. La femme du gouverneur ne

REK du 24-26 nov. Jeudi matinée à 15 h.

JOHN GARFIELD HARRY CARY GIG YUNG

dans une réalisation des plus sensationnelles

AIR FORCE

Inouï ! Formidable ! Qui surpasse le déjà vu !

TEL. 5 53 55

JEUNE FILLE

est demandée pour aider dans petit ménage. Place fixe. Vie de famille. — Offres à P. Humbert, la Coudre (Neuchâtel).

JEUNE FILLE

pour aider au ménage. Entrée tout de suite. Gages selon entente. S'adresser : Mme O. Billi, Gratte-Semelle 22, Neuchâtel.

jeune employée de bureau romande.

Qualités requises : orthographe sûre, sténodactylographie soignée, ordonnée, notions d'allemand. — Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae, prétentions, photographie et copie de certificats sous chiffres P. L. 35828 L, à Publicitas, Lausanne.

COUTURIÈRES

connaissant à fond leur métier, sont demandées par maison spécialisée de la place pour tout de suite ou début de janvier 1949. Travail à l'année. Adresser offres écrites à M. A. 851 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES D'EMPLOIS

Neuchâtelois, célibataire, 45 ans, cherche emploi de

surnuméraire pendant le mois de décembre. Adresser offres écrites à A. B. 889 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle avec diplôme de l'école sociale cherche place dans hôpital ou institut d'enfants. Libre dès le 5 janvier 1949. — Se renseigner : tél. 5 44 63.

cherche occupation

Jusqu'à fin décembre. — (Pressant). — Adresser offres écrites à M. A. 886 au bureau de la Feuille d'avis.

menuisier en bâtiment

Suisse allemand, capable, connaissant tous les travaux, cherche place en Suisse romande, pour le 1er janvier 1949, pour se perfectionner dans la langue française. Faire offres à W. Furst, fils, menuisier, Gempenach (Fribourg).

JEUNE FILLE

sérieuse, cherche place pour aider au ménage. Entrée : début de décembre. Adresser offres écrites à B. C. 886 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE HOLLANDAISE

de 18 ans, connaissant le français, l'allemand et l'anglais, cherche place dans gentille famille pour aider au ménage et s'occuper des enfants. Faire offres sous chiffres P. 7459 Y à Publicitas, Berne.

JEUNE FILLE

cherche place dans un ménage, pour le 1er décembre 1948. Désire 2-4 heures de congé l'après-midi. Adresser offres à H. Herzog c/o L&W, Eglise 2.

Jeune Italienne, 20 ans,

cherche PLACE

dans hôtel ou maison privée pour le ménage. — Faire offres : Agape, cantine italienne, Favag, Neuchâtel.

moins résolue à l'extrême. Comment pourrait-il en être autrement, cher ami ? C'est moi qui ai attiré ce malheur sur sa tête ; moi impardonnablement légèreté à être seule cause que ses ennemis ont été informés sur son compte. Comment pourrais-je donc être avare de ma petite part de vie et d'esprit de sacrifice ? Dites-moi, que pourrais-je faire d'autre pour celui qui n'hésiterait pas une seconde à exhiler son âme, si cela pouvait me sauver ?

L'abbé réfléchit un instant. Manifestement il n'avait pas encore perdu tout espoir de la faire changer d'avis, de la persuader d'abandonner son projet désespéré. Grâce à des observations et des manœuvres qui avaient duré des semaines, Anne-Louise avait réussi à faire la connaissance d'une soubrette de Mme de Montleuzin, la femme du gouverneur de la Bastille. Cela lui avait coûté beaucoup de peine et de vertu persuasive. De bonnes armes et l'espoir d'une riche récompense à venir avaient aiguillonné le bon vouloir de cette fille. S'étant ainsi laissé subordonner, elle avait fait passer Mlle de Fargues auprès de sa maîtresse, sous un nom d'emprunt comme sa payée, et avait finalement obtenu son acquiescement. Ce matin donc, Anne-Louise, autrement dit Joséphine Dubois, devait prendre son service au palais du gouverneur. Mais pourrait-elle soutenir son rôle avec vraisemblance ? L'abbé en doutait fort. La femme du gouverneur ne

William-W. Châtelain graphologue-psychologue-conseil

Orientation professionnelle Etudes comparées (mariage, association, etc.) Conseils pédagogiques

NEUCHÂTEL - MONRUZ Tél. 5 34 10

Jeune conducteur-typographe

Suisse allemand, capable, spécialisé sur les pédalles et Heidelberg automatiques cherche place dans imprimerie bien installée de la place de Neuchâtel. Libre dès le 6 décembre 1948. — Adresser offres écrites à O. B. 888 au bureau de la Feuille d'avis.

de portier

pendant la saison d'hiver ou, éventuellement, pour toute l'année. Adresser offres à Pierre Imhasly, Fiescherthal (Valais).

pensionnat

où elle pourrait apprendre le français et l'anglais, ainsi que la sténodactylographie. Faire offres avec prix et références à M. Kosterhans, Landoltstrasse 71, Berne, tél. 5 50 81.

DEM. A ACHETER

On cherche d'occasion, mais en bon état, une petite

auto d'enfant à pédales. — Tél. 5 54 94.

Je cherche à acheter une

machine à écrire d'occasion. — Adresser offres écrites avec prix à G. B. 878 au bureau de la Feuille d'avis.

porte

d'entrée, vitrée, est demandée d'occasion. — Tél. 5 33 26.

tête en cire

avec cheveux (défectueux sans importance). — Adresser offres écrites à K. T. 891 au bureau de la Feuille d'avis.

GRAISSE COMESTIBLE - ASTRA - HUILE COMESTIBLE

ASTRA †

qualité et confiance!



HUILE COMESTIBLE - ASTRA - HUILE COMESTIBLE

GRAISSE COMESTIBLE - ASTRA - HUILE COMESTIBLE



Grand choix de fournitures pour travaux en cuir

Jutzler's
RUE DE L'HÔPITAL
TÉLÉPHONE 516 90
NEUCHÂTEL

Vente et achat de meubles toujours

AU BUCHERON
ECLUSE 20

Mesdames!
Pour l'entretien de vos mains, seule

GERCINE

convient à



Wengert
DROGUERIE
HERBORISTERIE
Seyon 18 - NEUCHÂTEL - Sur-Rue 9
TÉL. 1 34 00

SIÈGES DE BUREAU



Catalogue illustré gratuit
Exposition permanente

Reymond
PAPETERIE
Rue Saint-Honoré 9



Cénovis BEVITA
riche en vitamines B

Un régal!

Sur-votre pain, beurre et Cénovis font merveille.

Cénovis BEVITA
riche en vitamines B

POUR LA CUISINE



Baillod S.A.
Neuchâtel

Nos TABLIERS
bien coupés, en pur coton et avantageux!



A TABLIER-blouse
cretonne imprimée, sur fond fraise, nattier ou marine, tailles 42 à 48
14⁹⁰

B TABLIER-robe
cretonne imprimée sur fond royal, rouge ou marine, jupe en forme, tailles 42 à 50 **19⁸⁰**

C Gracieuse ROBE DE MAISON
coupée à la taille, jupe forme cloche, cretonne à petits dessins sur fond nattier, bordeaux, marine ou noir, tailles 42 à 50
25⁸⁰

D Ravissante ROBE DE MAISON
de coupe impeccable, impression nouvelle sur fond turquoise, bleu ou marine, tailles 42 à 48
27⁵⁰

La Nouveauté s.a.
AU LOUVRE
NEUCHÂTEL

Ensuite de décès à remettre dans village du Val-de-Ruz atelier de

CORDONNERIE

Les intéressés voudront bien écrire à M. Raymond Perotti, les Geneveys-sur-Coffrane.

Votre fondue sera meilleure si vous employez le **Kirsch de la Béroche** depuis Fr. 12.50 le litre aussi en flacons 1/10, 2/10 les **vins blancs de Neuchâtel** depuis Fr. 1.70 la bouteille Fr. 2.60 le litre partout verre à rendre. de **ZIMMERMANN S. A.**

Optique



Martin Luther
maître opticien
Maison fondée en 1852
Place Purry 7 - Neuchâtel - Tél. 5 13 67

FIAT BALILLA
neuve, dernier modèle, à vendre à prix très avantageux. Adresser offres écrites à X. A. 845 au bureau de la Feuille d'avis.



Si vous cherchez un soulier avec semelles crêpe, caoutchouc ou cuir vous trouverez un très riche assortiment chez

Kurth Neuchâtel



Fr. 650.-
tel est le prix de ce joli studio

1 divan-couch très pratique avec coffre pour literie,
2 fauteuils confortables,
1 belle table ronde.

GRAND CHOIX EN MAGASIN

J. Skrabal
MEUBLES - PESEUX

POUR UN ARTICLE DE QUALITE



Pratiques, élégants sont nos **SACS EN TOILE** à fermeture éclair. Garniture de cuir, très belle exécution

BIEDERMANN
Neuchâtel

Le vin surprise — blanc du pays, pur Gavi — très réussi est très apprécié. Fr. 1.55 le litre moins escompte 5%, — ca compris.

Zimmermann S.A.

AU CORSET D'OR
Rosé-Guyot Neuchâtel

GROSSESSE
Ceintures spéciales dans tous genres avec san-gle dep. 25.45 Ceinture «Salus» 5% S.E.N.J.

Dix divans avec matelas une place, vingt-quatre ressorts, crins et laine, à bourrelets, beau damassé coton. Fr. 160.—, impôt, emballage et port compris. A deux places. Fr. 190.—. Demander échantillon de tissus, détails: H. REYMOND, tapissier, rue des Deux-Marchés 18 bis LAUSANNE

AU CEP D'OR

WILLY GASCHEN
spécialiste en vins et liqueurs de toutes marques
Neuchâtel Moulins 11 Tél. 5 32 52

Porcelaine



GRAND CHOIX DE CADEAUX APPRÉCIÉS

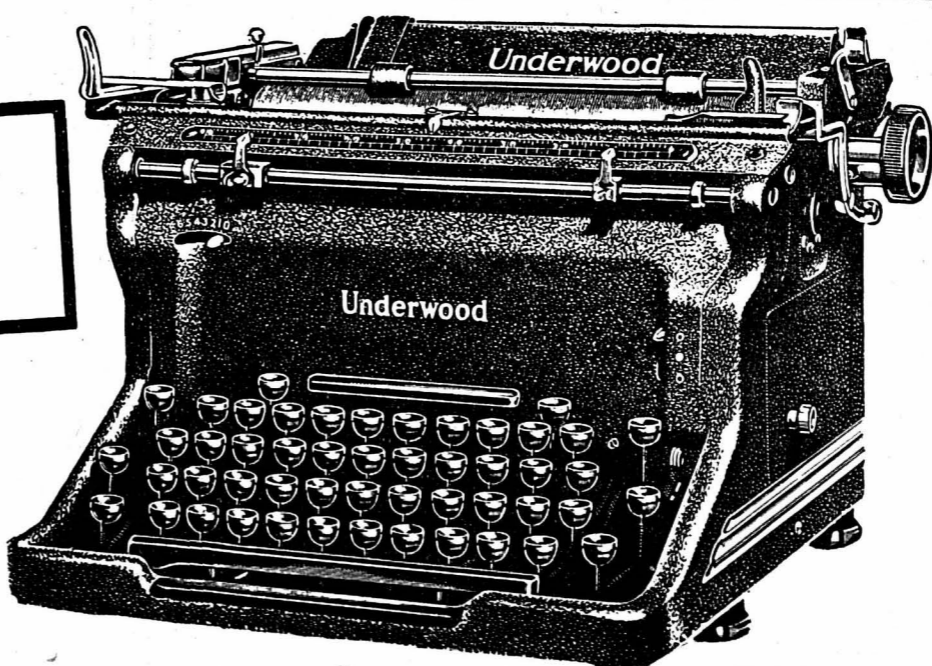
UNDERWOOD

Toujours en tête du progrès

Plus de 7 millions de machines «UNDERWOOD» vendues dans le monde entier. Sur trois machines vendues dans le monde entier, il y a toujours une «UNDERWOOD»; cela est une preuve de l'intérêt que porte l'acheteur à cette marque.

Modèle **JUBILÉ** à frappe rythmée

Livable tout de suite dans toutes les grandeurs de chariots (de 29 - 69 cm.)



A. GRANDJEAN & C^{ie}, Neuchâtel, Seyon 7. Tél. (038) 5 45 48

Mod. Standard

Rues du Seyon et de l'Hôpital - NEUCHÂTEL

LOERCH ROBERT S.A.
Tél. 5 13 34

ANDRÉ COSTE

ARTISTE-PEINTRE A AUVERNIER
(membre du jury de l'Association suisse des peintres et sculpteurs)
(membre suppléant du jury de la Nationale 1947)

informe ses amis et connaissances qu'il expose
ses plus récentes toiles

au Palais de Rumine à Lausanne
du 20 novembre au 7 décembre 1948

Aspirateurs et cirieuses

les meilleures marques

Demandez-nous une démonstration, sans engagement pour vous

Elexa

C. HUMBERT PRINCE
1, RUE LLE DUBLÉ - NEUCHÂTEL

« Plusvit »

La casserole merveilleuse

économise 40% de gaz ou d'électricité, cuit les pommes de terre en 5 minutes, la choucroute en 15 minutes,

4 L. 5 L. 6,5 L.

98.- 118.- 128.-

net comptant

Balloy

EN DÉMONSTRATION
jeudi 25 et vendredi 26 novembre

Dès ce soir, à 20 h. 30



PARLÉ FRANÇAIS

THÉÂTRE

Pour 4 JOURS seulement

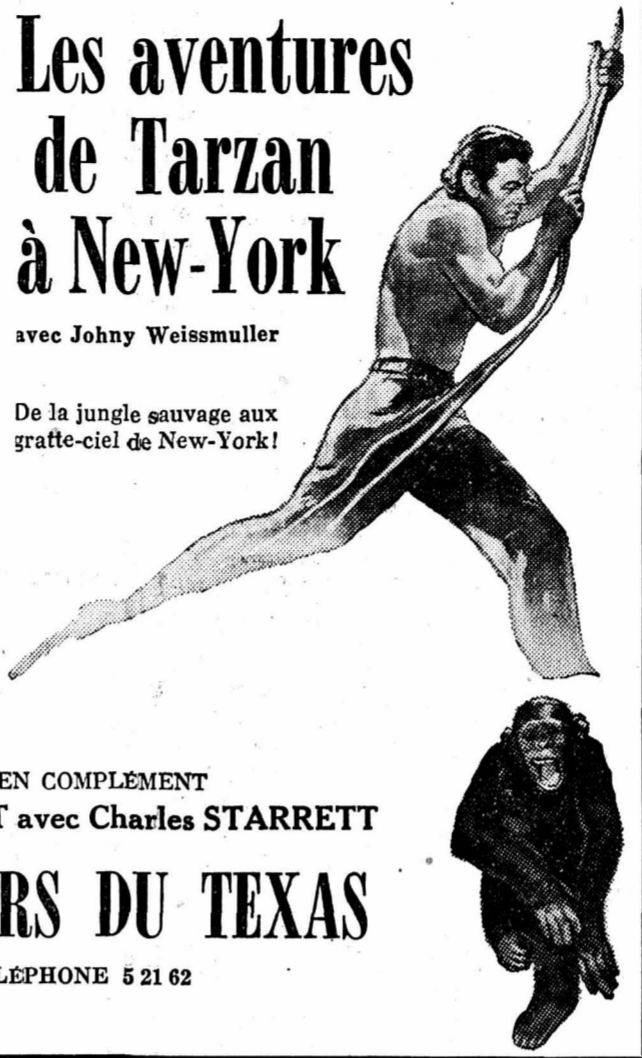
Le roi de la jungle est de retour
Dans son film le plus sensationnel !

Des aventures impressionnantes,
des scènes d'une drôlerie irrésistible !

Les aventures de Tarzan à New-York

avec Johny Weissmuller

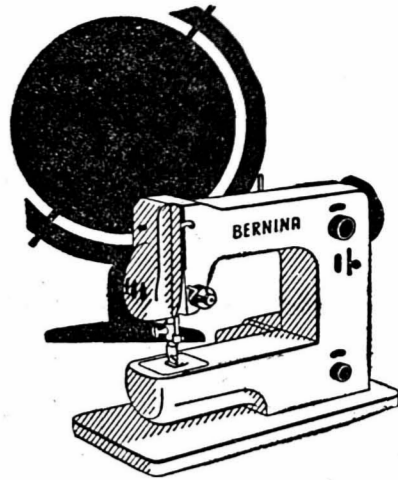
De la jungle sauvage aux gratte-ciel de New-York!



ET EN COMPLÉMENT
Un FAR-WEST avec Charles STARRETT

CES GARS DU TEXAS

TELEPHONE 5 21 62



La première au monde...

« Bernina » présente une machine à coudre portable à bras libre, moteur électrique et lampe encastrée, pourvue du célèbre dispositif zigzag. Maintenant, vous pouvez aussi coudre du tricot « élastique », ourler des tissus, exécuter des points d'ornement et tous les autres travaux appréciés au point de zigzag avec une machine portable.

Mais « Bernina » n'a pas que ce seul modèle. Quelqu'un préfère un meuble à la fois beau et pratique choisit la « Bernina-zigzag » montée sur un des huit modèles de meubles. Du simple bâti à l'armoire luxueuse dont le style et le bois s'harmonisent avec votre mobilier, vous trouverez chez BERNINA exactement ce qu'il vous faut. Demandez à l'aide du bon ci-dessous l'envoi gratuit des prospectus détaillés.

WETTSTEIN

GRAND-RUE 5 - Seyon 16 - NEUCHÂTEL
Représentant officiel de « Bernina » pour le canton de Neuchâtel.

BON : Contre envoi de ce bon à la maison H. Wettstein, les prospectus « Bernina » détaillés, contenant tous les renseignements sur les différents modèles.

Expéditeur :

La vie intellectuelle et artistique à Neuchâtel

A LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

« Les Neuchâtelois de l'étranger »

Pour leur première séance de la saison d'hiver 1948-1949, les historiens de la ville avaient été conviés, le 11 novembre dernier, à siéger à la Bibliothèque. Dans la vaste salle de lecture, meublée de chaises pour la circonstance, sous le regard paternel et inspirateur des grands Neuchâtelois des siècles derniers, dominant en effigie les étagères aux reliures dorées, les membres de la Société d'histoire eurent la bonne fortune d'entendre un exposé des plus intéressants de M. Pierre Bovet, sur un sujet qu'il connaît particulièrement bien : *Les Neuchâtelois à l'étranger*.

Limitant son sujet dans le temps, M. Bovet évoqua les figures de quelques-uns de nos compatriotes qui se fixèrent au loin après 1848. La révolution dont nous marquons cette année le centième anniversaire dispersa à l'étranger ceux qui se refusaient à accepter le régime nouveau, ou ceux que la suppression de l'ancienne Académie obligea de chercher en Amérique un champ d'activité qu'ils ne trouvaient plus dans leur petite patrie, neuchâteloise.

C'est ainsi que nous perdîmes des George-Auguste Matile, des Léo Lesquereux, des Arnold Guyot, dont précisément M. Bovet eut l'occasion, au cours d'un voyage aux Etats-Unis, de constater la vivante notoriété. La diplomatie offrit à deux membres de la famille Pourtalès, Albert et son neveu Frédéric, l'occasion de parcourir de très brillantes carrières, le premier comme ministre du roi de Prusse à Paris, le second comme ambassadeur de l'Allemagne à Saint-Petersbourg, au déclenchement de la première guerre mondiale. Parmi les officiers fixés durablement en Prusse, il convient de mentionner Bernard de Géliu, commandant d'un régiment pendant la guerre franco-allemande, et qui, héros de nombreux faits d'armes, parvint au grade de général d'infanterie.

Mais d'autres quittèrent le sol natal pour exercer à l'étranger leurs talents médicaux, souvent, comme Edmond Lardy et Victor Bovey, au service des armées en campagne. Quant à la diplomatie suisse, elle a fait plus d'une fois appel à des forces neuchâteloises : on sait en particulier que nos légations de Paris et de Stockholm ont été occupées par deux membres de la famille Lardy ; il n'y a pas longtemps encore, la presse rappelait les brillants états de service du ministre Arthur de Pury.

Les organisations internationales dont le territoire suisse abrite le siège ont donné à maint Neuchâtelois l'occasion de manifester de solides qualités d'administrateurs : qu'on pense, en particulier, à Eugène Borel, directeur, à sa sortie du Conseil fédéral, du Bureau international des postes universelles, à Numa Droz et à Henri Morel, exerçant ces mêmes fonctions également, l'un dans le domaine des chemins de fer, l'autre dans celui de la propriété intellectuelle. Des ingénieurs ont porté au loin le bon renom du travail suisse, bâti des ponts, établi routes et chemins de fer.

Edouard Huguenin-Pacha, créateur de la ligne de Bagdad, est une des figures les plus représentatives de la

Turquie moderne. Depuis Alphonse Lacroix, de Lignières, apôtre du Bengale, c'est par dizaines qu'il faut compter les missionnaires neuchâtelois occupés, dans les terres les plus diverses, au service des sociétés de missions évangéliques. Plusieurs d'entre eux se sont fait une solide réputation de linguistes ou d'éthnographes : rappelés, en particulier, les noms d'Edouard Jacotet, auteur d'une grammaire du parler *se-souto*, et d'Henri Junod, savant investigateur des mœurs et de l'idiotisme de la tribu noire des *Bas-Ronga*.

Un voyage autour du monde a révélé, voici quelques années, à M. Pierre Bovet un nombre étonnant de Neuchâtelois fixés à l'étranger. La plupart poursuivent sans bruit une modeste carrière ; quelques-uns sont parvenus à des situations éminentes : médecins, ingénieurs, journalistes, professeurs, négociants continuent à témoigner, par le succès de leurs activités, de l'estime en laquelle on tient toujours, à l'étranger, certaines vertus neuchâteloises de bon sens, d'équilibre et de travail.

L'agréable exposé de M. Bovet, tout parsemé de souvenirs de famille et de reminiscences personnelles, fut goûté, comme il convenait, par un public très réceptif. Il devait être suivi d'un intéressant échange de vues qui permit à plusieurs auditeurs d'apporter à leur tour une contribution nouvelle à l'histoire des Neuchâtelois du dehors, en ajoutant quelques noms à la liste présentée par l'orateur.

Succédant à son cousin, M. André Bovet, directeur de la Bibliothèque, fit en fin de séance les honneurs de l'exposition mise sur pied dans ces locaux mêmes pour rappeler, par quelques objets tangibles, le souvenir des trois révolutions qui agitent au siècle passé le pays de Neuchâtel et lui donnèrent sa physionomie actuelle. Equilibrer ces trois événements, faire ta part équitable aux partis antagonistes — le danger, nous signale M. Bovet, pouvant être d'écraser les républicains sous l'abondance et la qualité artistique supérieure de l'icongraphie royaliste — intéresser chacun par la présentation de documents choisis d'après les principes du plus large éclectisme : tels étaient les buts que s'était assignés M. André Bovet. Quelques mots d'introduction lui donnèrent l'occasion de situer cette exposition dans le cadre des manifestations jubilaires de cette année, et de donner sur la provenance des objets exposés d'utiles et précieuses indications.

Notons que les travaux résumés ici avaient été précédés de l'élection statutaire du bureau de la section. A M. Paul de Montmolin succéda comme président M. Pierre Bovet, la vice-présidence étant occupée pour la saison qui s'ouvre par M. Marcel Godet. M. André Bovet, fidèle et dévoué secrétaire de douze années, renonçant à solliciter une réélection, il se vit adresser par le nouveau président quelques mots de gratitude soulignés par les applaudissements unanimes de l'assemblée. M. Alfred Schnegg reprendra dorénavant ses fonctions.

Conférences Lavagnino et Bascone à la société Dante Alighieri

On nous écrit :
Magnifique conférence que celle que donnait dernièrement M. Lavagnino, venu de la ville éternelle pour parler à Neuchâtel des « Palais de Rome ». Professeur d'histoire de l'art à l'Université de Rome, M. Lavagnino est en outre à la tête, en qualité d'inspecteur technique, de la direction générale des antiquités et des beaux-arts de Rome. Venu la première fois à Neuchâtel, M. Lavagnino s'est promis d'y retourner avec des amis pour leur faire admirer, comme il le déclarait lui-même, les trésors d'architecture de notre cité. Servi par une admirable facilité d'élocution autant que par sa connaissance approfondie de l'histoire de l'art et de l'esthétique, M. Lavagnino ne s'est pas borné à promener ses auditeurs à travers les rues de Rome ; présentant avec les vues générales des édifices, des détails peu connus d'architecture, il a expliqué le principe de cette évolution qui a conduit l'architecture romaine de la première Renaissance, celle du palais de Venise, jusqu'aux chefs-d'œuvre classiques du San Gallo de Raphaël, de Peruzzi, au style baroque du Borromini, et enfin au néoclassicisme. Il s'est attaché à montrer avec quel esprit de liberté et de choix avaient été interrompés, dès le début et jusqu'à la fin du XVIIIème siècle, les grands exemples que l'antiquité avait fournis à l'Italie Renaissance. Et nous n'oublions pas que plusieurs, parmi les grands maîtres que le conférencier a nommés, étaient des Tessinois. Cette magnifique conférence avait attiré, nombreux, les membres de la société.

Notons que l'activité réjouissante de la société qui a retrouvé son local à l'ancienne « Casa d'Italia », abritant maintenant le Conservatoire de musique de notre ville, continuera cet hiver ; l'effectif de la société s'est notablement accru, et le beau programme qu'elle offre à ses membres, y compris ses leçons de langue italienne et sa prochaine manifestation d'amitié italienne, justifie la place qu'elle prend dans la vie neuchâteloise.

M. Bascone, de Rome, qui donnera dix conférences à Neuchâtel sur : « La pittura veneta dalle origini alla fine del settecento », a tenu sa première conférence dernièrement. Dès l'abord, M. Bascone prévient son auditoire que le thème lui est cher : plus on connaît et plus on aime. Et ce fut l'exposé de la difficile question des origines de cette école vénitienne qui devait l'emporter sur toutes les autres.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 18. Haller, Pierre-François, fils de François-Emile, hôtelier à Neuchâtel, et de Lucie-Paulette née Richard, 19. Vuiller, Jacqueline, fille de Jean-Marcel, boucher, à Neuchâtel, et de Renée-Rosalie née Gilliard, Martin, Josette-Isabelle, fille d'Henri-Robert, agriculteur, à Brot-Dessus, commune de Brot-Plamboz, et de Madeleine-Germaine née Currit.

PROMESSES DE MARIAGE. — 19. Desax, Bruno-Mihé, étudiant, et Prisi Nelly-Paulette, tous deux à Neuchâtel, 20. Hüther, Charles-Gustave, fonctionnaire cantonal, à Colombier, et Gaschen, Charlotte, à Neuchâtel, 22. Gauthier, Marcel-Charles-Albert, viticulteur, à Peseux, et Stöckli, Françoise-Berthe-Louise ; 22. Bernoulli, Gustave André, licencié en droit, à Neuchâtel, et Bueche, Marie-Louise, à Saint-Imier ; Wyss, André employé communal, et Mattéi, Simone-Alice-Cécile, tous deux à Neuchâtel ; Rollier, Erwin-Arthur, employé C.F.F., et Yerly, Lilliane-Georgine, tous deux à Neuchâtel.

MARIAGES CELEBRES. — 19. Millet, Henri-Auguste-Olivier, serrurier, à Neuchâtel, et Probst, Elsa, à Trimbach ; Meier,



La célèbre Josephine Baker a été, dernièrement, l'hôte de Zurich, où elle a donné trois soirées. Apportant sur les bords de la Limmat un peu d'air de Paris, elle a été acclamée chaleureusement par les spectateurs.

Si la constatation, s'impose, pour le Trecento, d'un défaut de cohérence et d'unité spirituelle — surtout par comparaison avec la peinture florentine — il est juste de se souvenir que Venise, dans ses débuts tout spécialement, se trouve comme au seuil de deux civilisations : l'Orient et l'Occident. Grands voyageurs, les Vénitiens dans leurs îles encore à peine reliées, vivent d'apports de l'extérieur. Construisent-ils une église, elle sera d'un style mélangé. Mais, dès l'époque de Saint-Marc une originalité se révèle dans les mosaïques où il faut désormais chercher les véritables origines de l'art vénitien. Trop longtemps le qualificatif de byzantin a fait illusion sur ce fait que de magnifiques clichés — en première vision à Neuchâtel, croyons-nous — démontreraient amplement. Le don de narration, le besoin de détails propres aux Vénitiens, s'y décèlent aisément. Un siècle plus tard, Carpaccio en sera l'héritier. Des courants divers se révèlent à mesure que se succèdent les œuvres et les artistes. En pleine période gothique les uns conservent des traits d'orientalisme, d'autres se montrent disciples de Giotto dans ses fresques voisines de Padoue. L'élégance, la grâce apparaissent chez un Altichiero, un Giacobello del Fiore. Mais c'est après Paolo Veneziano et Guariento, le grand artiste Giambellino qui, le premier découvre l'importance de la lumière et oriente toute l'école naissante vers la maîtrise qui n'a pas cessé de faire la gloire inégalée des maîtres vénitiens.

Joseph-Willy, manoeuvre, à Gorgier, et Knecht, Paquerette-Ruth, à Neuchâtel, 20. Troyon, Roger-Charles-Eugène, facteur postal, à Neuchâtel, et Burgat, Suzanne-Laure, à Bôle ; Reymond, Samuel, représentant, à Neuchâtel, et Jeanneret, Marie-Louise-Laure, au Locle ; Guisolan, Paul-Gaston, chauffeur, à la Chaux-de-Fonds, et Droz, Jeanne-Elisabeth, à Cortaillod ; Elva, Mario-Angelo, employé de bureau, et Sturzengger, Ursula, tous deux à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 19. Liniger, Edouard, né en 1867, ancien employé de bureau, à Neuchâtel, époux d'Ida-Rosa née Droz-dit-Buset ; Rigataux, Lucien-François, architecte, à Neuchâtel ; Dubois, Jean-Frédéric, né en 1867, régisseur, à Neuchâtel, époux de Lina-Olga née Fragnière, 20. Décofs, Auguste, né en 1873, tonnelier, à Neuchâtel, époux de Lina née Gerber.

CCAP
Jeunes époux, jeunes pères,
assurez-vous sur la vie à 10
Caisse cantonale
d'assurance populaire
NEUCHÂTEL, rue du Môle 3



L'écrivain anglais Thomas Stearns Eliot, qui vient de recevoir le prix Nobel de littérature.

Une exposition de Marcel North au Musée des beaux-arts

Pendant deux ans les Neuchâtelois ont préparé le Centenaire. Chacun a tourné ses regards vers le passé. Marcel North a fait comme les autres. En artiste, il a pensé à l'histoire de ce pays, remontant par delà le déluge et la vénérable glace au commencement où, selon la chronique des chanoines, il n'y avait pas de pays de Neuchâtel ! Il a ouvert un cahier à dessin et a reproduit, d'après un document de l'époque, la nuit des temps où se perdent nos origines !

En regard, car North manie la plume avec autant d'esprit que le pinceau, il a décrit l'atmosphère de l'époque glaciaire et les attitudes des hypothétiques mi-Neuchâtelois d'alors. Le graphisme même de son texte, les « soulignages » en couleurs, les petits dessins intercalés sont autant de malicieuses allusions. Sans nul doute North s'amuse à bien. De page en page, de cahier en cahier, il finit par imaginer et imaginer une histoire du pays de Neuchâtel qui est à la fois un éloge de la mesure, un large élan de rire et une contribution de première valeur aux manifestations commémoratives.

Car son interprétation de faits authentiques n'a de loufoque que l'apparence. Les citations apocryphes, les calembours et les mots de « latin ». Cela c'est North, qui évitera toujours de ne pas tempérer d'une pointe d'humour et d'un trait de fantaisie une œuvre poétique. Et tempérer, dans ce cas, c'est souligner. Le ton de la blague ne trompe personne et ravit chacun, même ceux qui « pleins de retenue, de discrétion et de mesure » ont tendance à « rester figés dans des attitudes de bon aloi qui donnent à l'âme une satisfaction d'un incontestable bon goût ».

Peut-être manquait-il justement à Marcel North, depuis longtemps sacré prince des humoristes neuchâtelois, la ratification de cette dernière catégorie de gens. Or c'est en traitant leurs travers avec ironie qu'il vient de s'assurer de leur définitive admiration. C'est tout à leur honneur.

Ce succès de North a été favorisé par la compréhension d'un éditeur qui veut en faire profiter le plus grand nombre de ses concitoyens.

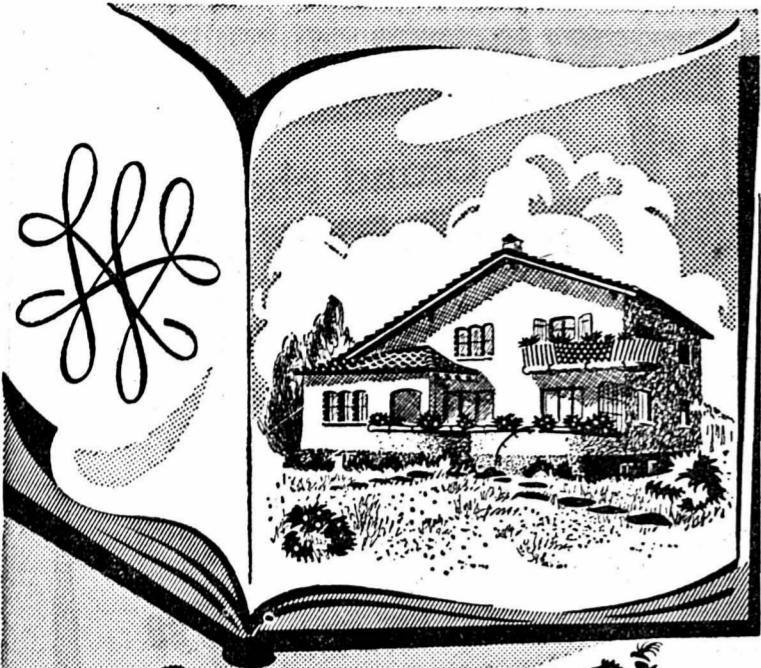
Et ce fut la longue, joyeuse, parfaite gestation, où l'artiste collabora avec l'artisan. On a comptabilisé 650 heures d'atelier et l'on n'a pas songé à noter le temps consacré par North à tracer parfois sur le zinc les premiers jets de ses brouillons. Comme il fallait en fait tout reproduire, il arriva souvent que North ferma son cahier de « moindres » et se laissa une seconde fois inspirer. Il ajoutait une plaisanterie qui lui venait à l'esprit. Quand la fatigue survenait, il chantait des airs d'opéra ou caricaturait dans les marges le lithographe Wehinger qui contribuait avec zèle, soin et savoir à la réussite. Non seulement dans le livre

RÉVEILLENZ LA BILE DE VOTRE FOIE -

et vous vous sentirez plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous soulèvent, vous êtes constipé !

Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une seule force n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Vigétaliens, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Toutes Pharmacies, Fr. 2.34 (I.C.A. compris).



Il était une fois...

... et ils se marièrent et eurent des enfants!... et lorsqu'ils eurent des enfants, ils demandèrent à WINCKLER d'étudier pour eux la maison familiale dont ils rêvaient depuis si longtemps.

WINCKLER créa pour eux, dans un site qu'ils aimaient beaucoup une délicieuse villa... et dès lors leur bonheur fut complet.

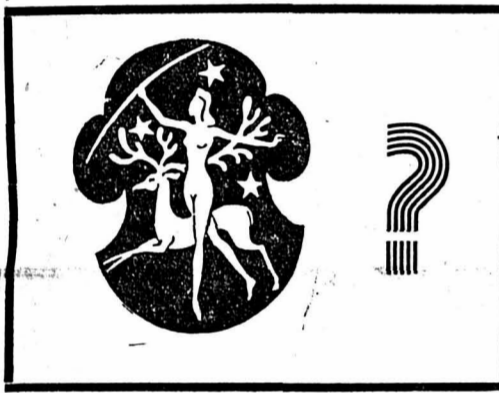
Vous aussi, devenez propriétaire d'une maison familiale WINCKLER et de son indispensable complément: le jardin.

WINCKLER construit dans toute la Suisse, chalets, maisons modernes en bois, villas «Novelly», bungalows, maisons «Multiplan».

Faites-nous connaître vos désirs! WINCKLER vous documentera en détail, au mieux de vos intérêts. WINCKLER s'occupe de tout, vérifie tout, et vous remet la maison «clefs en mains».

Faites-lui confiance!

WINCKLER FRIBOURG



Ne dites pas: « Je rate mes fondues... » mais achetez tout simplement votre fromage à **L'ARMAILLI** HOPITAL 10

Achetez de préférence les marchandises portant cette marque:



elles sont produites dans de bonnes conditions de travail et par des maisons suisses

Organisation: Suisse Label S.A., Gerbergasse 20

ANGINES

STOP ABSZESSIN

contre les furoncles, les abcès, les infections dentaires, le paranas, les éruptions du visage et pour purifier le sang

Dans les pharmacies

Miel contrôlé
gros et détail
Gaffner, apiculteur,
Valangin, tél. 6 91 13.

Nouvel horaire

au service de notre clientèle

NOUS LIVRONS PAR CAMION FRANCO DOMICILE

Pour vous servir toujours mieux

CHAQUE

LUNDI ET JEUDI LA COTE JUSQU'À YVERDON - SAINTE-CROIX
Concise - Corcelles - Grandson

MARDI ET VENDREDI VAL-DE-TRAVERS JUSQU'ÀUX VERRIÈRES
Rochefort - Noiraigue - Travers - Couvet - Môtiers - Boveresse
Fleurier - Buttes - Saint-Sulpice - Les Bayards

MERCREDI VAL-DE-RUZ JUSQU'À SAVAGNIER
Vilars - Fontaine - Boudevilliers - Les Geneveys-sur-Coffrane
Montmolin

MERCREDI LAC DE BIENNE - LIGNIÈRES
Thielle - Cornaux - Cressier - Le Landeron - Nods

MERCREDI LE VULLY - LAC DE MORAT
Cudrefin - Champmartin - Chabrey - Montmagny - Constantine
Mur - Lugnorre - Môtier - Praz - Nant - Sugiez

GRANDS MAGASINS

AUX Armourins

NEUCHÂTEL

Les refroidissements guérissent pendant la nuit

A peine aurez-vous frictionné votre enfant avec du baume Libérol qu'il se ressentira déjà l'effet bienfaisant et réchauffant. Les précieuses huiles essentielles traversent la peau, passent dans la circulation sanguine et arrivent ainsi par le chemin le plus court au foyer de l'inflammation, où elles peuvent déployer leur action résolutive et désinfectante. Ce traitement externe ménage l'estomac et les intestins, ce qui est particulièrement important chez les enfants, les personnes âgées et les grands malades. Son application est tellement simple et agréable:

En cas de rhume, toux, catarrhe bronchial: Enduire copieusement la poitrine et le dos de baume Libérol, masser et recouvrir d'un linge chaud. Laisser agir pendant la nuit.

Mais le baume Libérol a encore d'autres vertus:

En cas de rhumatisme, goutte, sciatique, lumbago, il réchauffe et calme les douleurs. Bien frictionner la partie endolorie avec du baume Libérol, recouvrir d'un linge chaud et laisser agir pendant la nuit.

En cas d'engelures, appliquer délicatement du baume Libérol et passer avec précaution. En activant la circulation du sang, le baume Libérol accélère la guérison.

Ca ramène aux vertus multiples ne devrait manquer dans aucune pharmacie de ménage!

Baume Libérol

Le petit tube, fr. 2.50; le grand tube, fr. 4.-
En vente dans toutes les pharmacies

Un produit de Galactina & Biomalt S.A. Belp

Un loto nécessaire!

MUSIQUE MILITAIRE!

SAMEDI 27 NOVEMBRE Cercle national

Pour les personnes empêchées: Compte de chèques IV 1433

HELVETIA QUALITE SUISSE

Pour réparation, accordage et polissage de **PIANOS**

adressez-vous en toute confiance à **Franz SCHMIDT** MAILLEFER 18

Tél. 5 58 97

Elvina

Modes

BEAU CHOIX DE CHAPEAUX

Confectionne sur commande Transformations - Prix modérés

E. GAMBA

COTE 89 Tél. 5 57 25

ATTENTION

pendant les longues veillées d'hiver...

FUMEZ LES CIGARETTES

JOB MARYLAND A BOUTS NAGRÉS

CITRON (0.90)

BLEU (0.70)

Couvertures pure laine

Beaux choix de dessins
Dans tous les prix

Kuffer & Scott

TROUSSEAUX NEUCHÂTEL

J'OFFRE

pommes de terre non triées

livrées par chemin de fer en quantité de 5-10 tonnes à Fr. 13.- les 100 kg. franco toutes les stations.

Les quantités de 3-4 tonnes seront livrées par camion franco domicile à Fr. 13.- les 100 kg. + camionnage.

Se recommande:

E. Küffer-Blank, Anet

Tél. (032) 8 35 32

BIOS

Si, à la fin de la journée, vous avez les pieds fatigués, enflés ou douloureux, faites-les examiner:

jeudi 25 novembre de 9 à 17 heures

Un spécialiste BIOS sera à votre disposition pour s'entretenir avec vous de l'état de vos pieds. Cette consultation vous est offerte à titre gracieux par la maison BIOS. Profitez donc de l'occasion qui vous est présentée! N'oubliez pas que, seuls de bons pieds sont à même d'effectuer le travail journalier que nous exigeons d'eux.

Chaussures J. KURTH

3, RUE DU SEYON
NEUCHÂTEL

MEUBLE AU BUCHERON

ECLUSE 20

vend bon marché

RADIO

neuf, à vendre, faute d'emploi. Prix à discuter. S'adresser, entre 18 h. et 20 heures: faubourg de la Gare 27, 3me étage, à droite.

Ballod

NEUCHÂTEL

Pour économiser

Machine à coudre

forme table, navette ronde, en parfait état, à vendre, 160 fr.; une même, à coffret, 120 fr.; une ancienne, à pied, 30 fr. — S'adresser: Clos-Brochet 4, 2me étage, à droite.

Au Jonneau

MOULINS 19
Tél. 5 24 17

Kirsch pur
en flacon depuis
Fr. 1.20

Vin blanc du pays
1.55 le litre

Vin blanc de Neuchâtel
en litres et bouteilles

Timbres escompte 5 %

Mme JACOT.

Belles châtaignes

15 kg. par poste, 65 c. le kg.
30-50 kg., par chemin de fer, 60 c. le kg. plus port

Contre remboursement

G. Pedrioli, Bollinzone

Incroyable!

BOSTITCH

vous donne 10ans de garantie pour son agrafeuse **B8**

Fr. 13.30 seulement avec 1000 agrafes SB-8

En vente dans toutes les bonnes papeteries. Exigez le bulletin de garantie.

Papeterie REYMOND
9, rue Saint-Honoré, Neuchâtel

Pour un bon

corset sur mesure

une ceinture de qualité

adressez-vous à la corsetière diplômée

une gaine Morandi

tout est dit

Reçoit tous les après-midi, Côte 47, tél. 5 22 08

Afin de faire suivre à l'ACCORDÉON tous les progrès réalisés dans son domaine par les conservatoires étrangers:

L'ÉCOLE D'ACCORDÉON JEANNERET

ouvre une CLASSE SPÉCIALE (genre conservatoire) degré supérieur

Leçons tous les jours sur rendez-vous, matin, après-midi et soir

Classe chromatique: accordéon touches boutons ou piano

A l'étude: musique légère et classique: Liszt, Lehar, Faust, Suppé, Schubert, Monti, Strauss, etc.

Classe diatonique: préparation aux concours

Premiers résultats: huit couronnes au concours de centenaire de Dombresson

Cinq premières places, quatre deuxièmes, deux troisièmes au concours intercantonal de Chavornay, 30 octobre 1948

Pour tous renseignements:

Ecole d'accordéon Jeanneret
DEGRÉ SUPÉRIEUR

Rue du Seyon 28 Tél. 5 45 24

Rue Matle 29 Tél. 5 14 66

Seule école reconnue par l'Association suisse des professeurs d'accordéon

VERRERIE

GRAND CHOIX DE CADEAUX APPRÉCIÉS

LORETTA ROBERT

Tél. 5 13 34

Rues du Seyon et de l'Hôpital - NEUCHÂTEL

Une machine à écrire vraiment nouvelle



ROYAL PORTATIVE

Démonstration et mise à l'essai sans engagement par :
l'Agence pour le canton de Neuchâtel :

Max DUCOMMUN - Léopold-Robert 66
Tél. (039) 2 18 39 - la Chaux-de-Fonds

AVIS

La maison G. LAVANCHY avise ses clients et le public en général, que l'entreprise fondée par

Monsieur Gustave LAVANCHY

poursuivra son activité, dirigée par Mme G. LAVANCHY, en collaboration avec sa fille et son fils.
La maison maintiendra la tradition d'exécutions spéciales et très soignées pour tous les travaux qui lui seront confiés.

Maison G. LAVANCHY, Orangerie 4, Neuchâtel

Vous trouverez
la graisse
« SAIS »
à l'ancien prix
10 % beurre 2.02
25 % beurre 2.75
les 500 gr.
avec 5 % d'escompte
chez

Jenny-Clottu
Epicierie
Place Purry 2
Tél. 5 31 07

Un pain délicieux...
SCHULZ, boulanger
CHAVANNES 16



Perosa

La femme qui travaille porte le bas Perosa, parce qu'ils sont à la fois élégants et pratiques. Ils durent plus longtemps.

« **CŒUR** »

un bas

« **PEROSA** »

en rayonne, mailles inversées très fines, entièrement diminué. Avec le haut « Ric-Rac » qui lui donne une grande souplesse. Un bas bien renforcé qui vaut largement son prix de

395

Grands Magasins
AU SANS RIVAL
NEUCHÂTEL

Mlle **ALICE PEILLON**, peintre avise les visiteurs de son atelier qu'elle est chez elle à **PESEUX**, Guches 15 (tél. 6 17 57) jusqu'à Noël

LA FABRIQUE
PRÉBANDIER S. A.
livre et installe des poêles émaillés, calorifères, potagers qui donnent entière satisfaction
Moulins 37 - Tél. 5 17 29

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
S'ADRESSER AU BUREAU DU JOURNAL

« **Citroën** »
modèle 1934, à vendre, sans les roues et le pont arrière; moteur, dynamo et carrosserie en parfait état; ainsi qu'un support pour perceuse électrique portative. Tél. 5 32 28 entre 12 et 13 heures.

A VENDRE
deux bons bouffes de travail de 3 ans. A la même adresse, on en achèterait deux de 1 1/2 à 2 ans. — Faire offres écrites sous H. B. 887 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE
smoking et frac
taille 46, excellente condition, tailleur: West-End, Londres. — Adresser offres écrites à A. P. 896 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE
d'occasion: un vélo d'homme, un vélo de dame, trois vitesses « Sturmey », freins tambour, équipement complet. — Ecrire sous chiffres P. G. 894 au bureau de la Feuille d'avis.

Une seule adresse :
J'achète et vends tout
Marcelle REMY
Passage du Neubourg sous la voûte - Tél. 5 12 43

Manteau de fourrure
mouton doré, très peu porté, taille 42-44. Demander l'adresse du No 876 au bureau de la Feuille d'avis.

MARIAGE
Monsieur présentant bien, sympathique, situation stable (bureau) désire rencontrer demoiselle sérieuse, bonne famille, 20-27 ans. Case transit 1232, Berne.

CAMION
se rendant à Arbon, le 1er décembre, cherche transport. — S'adresser à Bernard Ritter, transports, le Landeron, Téléphone 7 93 24.

Noble Compagnie des Favres, Maçons et Chappuis

L'assemblée générale réglementaire aura lieu à l'hôtel de ville de Neuchâtel, mardi 30 novembre 1948, à 14 heures. Les communiants de Neuchâtel habitant le ressort communal âgés de 19 ans, qui désirent se faire recevoir de la compagnie, doivent s'inscrire à l'étude Wavre, notaires au Palais-Rougemont, jusqu'au jeudi 25 novembre 1948, à 17 heures.

« **BUICK** »
« spécial » 1938

Limousine quatre portes, cinq places, couleur noire, 21 CV, intérieur et peinture neufs, en parfait état de marche. S'adresser à André Berthoud, négociant, Corcelles (Neuchâtel), Tél. (088) 6 13 69.

Il fait froid...
Épargnez-vous la peine de sortir
L'ARMAILLI
Hôpital 10
livre à domicile
Téléphonez au 5 19 80 avant 9 h. ou 14 h.

POTAGER
deux trous, four, bouilloire, bon état, à vendre. M. Maeder, Ferrière No 1, Serrières.

PATINOIRE DE NEUCHÂTEL
Mardi 30 novembre 1948, à 20 h. 30
FÉERIE VIENNOISE
SUR GLACE
Grande revue présentée par vingt-sept virtuoses viennois du patinage artistique

PRIX DES PLACES :
Assises numérotées Fr. 4.— Debout Fr. 2.50
Membres du C.P.N. et du J.S.H.C. Fr. 2.—
Militaires et enfants Fr. 1.50
Location ouverte : Jika-Sports, Delnon-Sports et caisse de la patinoire, tél. 5 30 61

Eau de cerises
de la Béroche
1947 et 1948
André Pierrehumbert
viticulteur
Saint-Aubin, tél. 6 73 27

A vendre une paire de
patins vissés
No 36 pour dame. S'adresser: Dime 18, la Coudre.

A vendre :
Belle maculature
à vendre
au bureau du journal

A vendre un
un complet
gris foncé rayé avec gilet, taille moyenne, à l'état de neuf :

A vendre un
un manteau
d'hiver brun, état de neuf. Demander l'adresse du No 881 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre un
salon Louis XV
en noyer, recouvert de pe-luche rouge, en très bon état, comprenant : un canapé, un fauteuil, six chaises. Demander l'adresse du No 897 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre
un char à pont
sur pneus
deux mécaniques
le tout à l'état de neuf, charge utile 3000 kg. Paul Bedaux, maréchal, Savagnier.

A vendre un
LUSTRE MODERNE
trois branches et plafonnier, double allumage. — S'adresser: Borel, Côte 107.

A vendre un
Terre végétale
à enlever, 60 m³. Urgent. Tél. 5 33 26.

Grand choix
RIDEAUX
prix avantageux

Tissu décoration imprimé et uni, pour grands rideaux, largeur 120 cm. le m. depuis **3.90**

Jacquard broché jolis dessins, largeur 120 cm., le m. **5.90**

Jacquard broché splendide qualité pour grands rideaux, largeur 120 cm., le m. depuis **7.90**

Satin broché superbe qualité pour grands rideaux, largeur 120 cm., le m. depuis **9.-**

Vitrage guipure belle qualité, crème, largeur 60 cm., le m. **2.75**

Vitrage à volant voile fantaisie, jolis dessins, largeur 62 cm. le m. **2.95**

Vitrages encadrés tulle marquisette, etc. **19.50 13.— 10.50 7.50**

Grand choix en
PLUMES, EDREDONS, coutil matelas, aberge et sarcenet pour duvet

AUX 2 PASSAGES
NEUCHÂTEL S. A.

QU'IL FAIT BON...

... bien à l'aise et confortablement au chaud dans une de nos

ROBES DE CHAMBRE



Robe d'intérieur en belle qualité de jersey, envers molletonné, chaude et confortable. Un motif de piqure orne le col et les poches. Existe en bordeaux, rouge, bleu ou royal. Tailles 38 à 50 **38.50**

Confortable robe d'intérieur en double face veloutine, bonne coupe. Ravissantes impressions **49.-**

Très chic douillettes en crêpe de Chine, soie rayonne, doublées et ourlées. Bel assortiment de teintes, tailles 38 à 48, au choix **89.- 79.- 75.-**

Élégant houssecoat de forme longue et évasée, exécuté dans un très beau tissu pure laine à la fois chaud et léger. Grands poches travaillées de nervures et rebrodées de perles. Très beaux coloris. Tailles 38 à 46 **89.-**

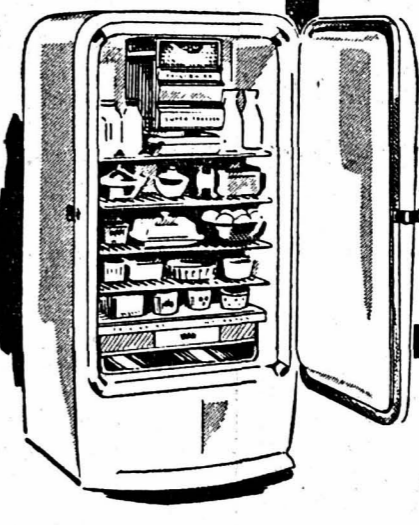
La Nouveauté SA AU LOUVRE
NEUCHÂTEL



5 ANS DE GARANTIE. Nous garantissons tous les groupes frigorifiques Frigidaire (Ecowatt) du type scellé, dans lesquels moteur, compresseur, condenseur, tuyauterie et élément forment une unité mécanique, contre tout défaut de matériel ou de fabrication. Nous réparons ou remplaçons gratuitement toute pièce défectueuse pendant la durée de la garantie. Cet engagement de notre part n'est-il pas la meilleure garantie de la qualité des armoires Frigidaire ?

Avant de vous décider à l'acquisition d'une armoire frigorifique, examinez les nouveaux modèles Frigidaire, munis de leurs importants perfectionnements: compartiment à congélation de grandes dimensions, « Hydrator » — tiroir à légumes et à fruits — tiroirs pratiques pour la fabrication rapide de cubes de glace, tiroir spécial pour la conservation de la viande. Mais prenez garde d'examiner le véritable Frigidaire; Frigidaire est la marque déposée de l'armoire frigorifique fabriquée dans les usines de la General Motors.

Deux marques de réputation mondiale — FRIGIDAIRE et GENERAL MOTORS — méritent votre confiance !



Frigidaire
RÉFRIGÉRATION ÉLECTRIQUE AUTOMATIQUE
Produit de la General Motors

APPLICATIONS ÉLECTRIQUES S. A.
Genève, boulevard Helvétique 17 - Tél. (022) 5 13 85
Zürich, Manessestrasse 4 - Tél. (051) 23 57 28
Agents régionaux dans toute la Suisse
Colombier: Paul Emch, La Terrasse, tél. 6 34 31

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

LA VIE NATIONALE

Le cyclone de Bombay a causé des dégâts énormes

BOMBAY, 23 (Reuter). — Le cyclone de lundi qui s'est abattu pendant vingt heures sur Bombay et son hinterland a fait, jusqu'ici, 12 morts et 26 grands blessés.

Les communications ont été coupées, de sorte qu'un million et demi d'habitants de Bombay sont, depuis dimanche, sans lait, sans légumes, sans poisson et sans viande. Mardi encore, quelques ouvriers des faubourgs seulement ont pu rejoindre leurs places de travail. Les tramways et les trains ne circulent plus. Très peu d'employés, ont pu se rendre dans les bureaux municipaux. Le trafic aérien avec Bombay est complètement suspendu. Le réseau des télégraphes a été gravement endommagé et mis hors d'état de fonctionner. Sur les 30 quotidiens de Bombay, quelques-uns seulement ont pu paraître, surtout parce que le manque de courant empêchait le fonctionnement des grandes rotatives.

Around du monde en quelques lignes

En ANGLETERRE, le trafic aérien a été presque totalement paralysé par l'épave brouillard, mardi. Le seul aéroplane qui ait décollé quelque activité étant celui de Prestwick en Ecosse. Des centaines de passagers ont été bloqués à Londres et sur d'autres aéroports insulaires et européens.

Une pétition signée par 50,000 Terrenoviens a été remise mardi à la Chambre des communes. Cette protestation s'élève contre l'union, en voie de réalisation de Terre-Neuve — la plus vieille colonie britannique — avec le Canada.

En ALLEMAGNE, le quartier général de l'armée américaine annonce que vingt membres d'un groupement considéré comme « d'anneau d'espionnage » tchécoslovaque ont été arrêtés dans les zones britannique et américaine.

Le général Clay a déclaré que les stocks de denrées alimentaires suffisent pour ravitailler de Berlin pendant 30 jours en maintenant les rations actuelles.

Le consul général de France à Düsseldorf a déclaré que tous les prisonniers de guerre allemands qui étaient encore retenus en France (35,000) seraient libérés d'ici au 15 décembre.

La conférence sur la Ruhr réunie mardi après-midi à LONDRES a examiné le projet unique de statut de l'autorité internationale chargée du contrôle de la distribution du coke, de l'acier et du charbon.

La ville de Zlin, en MORAVIE, qui abrite les usines Bata, englobera à partir de janvier prochain trois villages voisins.

En CHINE, le service d'information militaire du gouvernement annonce que les troupes nationalistes progressent au sud et au sud-ouest de Sou-Tchéou.

Aux ETATS-UNIS, le président Truman a nommé un comité chargé de faire tout le document et statistiques concernant l'inflation.

M. Joseph Ryan, président du syndicat des dockers a révélé mardi que les dockers canadiens de Halifax ont décidé de boycotter le déchargement des navires détournés de New-York ou d'autres ports de l'Atlantique.

BOURSE

COURS DE CLÔTURE

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS		
Banque nationale	635.-	d 635.-
Credit fono neuchâtel	645.-	d 645.-
La Neuchâtoise as g	585.-	d 585.-
Tram Neuch 3 1/2 1946	450.-	d 450.-
Ed Dubled & Co	710.-	d 710.-
Ciment Portland	950.-	d 950.-
Tramways Neuchâtel	460.-	d 460.-
Suchard Holding S A	232.-	d 232.-
Etablissement Perrenoud	520.-	d 520.-
Cle viticole Cortallod	50.-	d 50.-
OBLIGATIONS		
Etat Neuchâtel 3 1/2 1932	100.50	d 100.50
Etat Neuchâtel 3 1/2 1938	99.75	d 99.75
Etat Neuchâtel 3 1/2 1942	100.-	d 100.-
Ville Neuchâtel 3 1/2 1937	98.-	d 98.-
Ville Neuchâtel 3 1/2 1941	100.-	d 100.-
Ch-de-Fonds 4 1/2 1931	99.75	d 99.75
Tram Neuch 3 1/2 1946	97.-	d 97.-
Klaus 3 1/2 1946	100.-	d 100.-
Et. Perrenoud 4 1/2 1937	100.-	d 100.-
Suchard 3 1/2 1941	100.-	d 100.-
Cle viticole Cortallod	60.-	d 60.-
Taux d'escompte Banque nationale	1 1/2 %	

Bourse de Zurich

OBLIGATIONS		
3% O.F.F. diff 1905	102.40	d 102.40
3% O.F.F. 1938	95.30	d 95.40
3 1/2% Emp féd 1941	101.60	d 101.60
3 1/2% Emp féd 1949	97.-	d 97.10

ACTIONS		
Union banques suisses	785.-	d 785.-
Credit suisse	718.-	d 717.-
Société banque suisse	701.-	d 702.-
Motor Columbus S. A	456.-	d 456.-
Aluminium Neuhäusen	1975.-	d 1980.-
Nestlé	1205.-	d 1206.-
Sulzer	1440.-	d 1450.-
Hisp am de electric	320.-	d 312.-
Royal Dutch	218.-	d 217.-

Billets de banque étrangers
Cours du 23 novembre 1948

Acheteur		
Francs français	—82	—89
Dollars	3.90	3.97
Livres sterling	11.20	11.40
Francs belges	7.70	7.85
Florins hollandais	73.-	77.-
Lires	—58	—68
Vendeur		
Francs français	—82	—89
Dollars	3.90	3.97
Livres sterling	11.20	11.40
Francs belges	7.70	7.85
Florins hollandais	73.-	77.-
Lires	—58	—68

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâtoise

15 h. VOLEUR DE BAGDAD

La féerie en technicolor
parlé français ENFANTS ADMIS

Les débats de l'Assemblée nationale française

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le leader communiste conclut, aux applaudissements des communistes :

Nous voulons que les positions soient nettes, aussi nous avons demandé un scrutin public à la tribune. Il faudra se prononcer pour l'éclaircir ou pour la lumière.

M. Queuille à la tribune

Le président du conseil monte alors à la tribune. Il reprend tout d'abord les accusations formulées par le ministre de l'Intérieur touchant les fonds versés par le Kominform, s'étonnant de la « contribution volontaire » des Tchécoslovaques et flétrissant l'introduction frauduleuse en France, par certains diplomates étrangers, d'or et de devises.

M. Queuille s'attaque ensuite à démontrer la campagne entreprise par l'extrême-gauche pour affaiblir la France et il dénonce les entraves apportées par certains azitateurs à la liberté du travail. Les textes qui seront votés, dit-il, nous permettront de rechercher, d'établir et de châtier les complicités. Les meneurs et les instigateurs ne doivent pas rester impunis.

Après avoir affirmé que le parti communiste avait tenté de saper le moral de l'armée, le président du conseil déclare :

Nous respectons nos pactes de non agression et nous avons protesté contre toutes les menaces qui risqueraient de faire renaître le péril allemand.

M. Queuille retrace ensuite l'action du gouvernement contre « cette formidable machination de destruction » et conclut :

Il ne s'agit pas de voter contre le parti communiste. Il s'agit d'approuver toute l'œuvre et toute la politique du gouvernement.

M. Queuille demande ensuite le renvoi à mercredi du scrutin public à la tribune sur la question de confiance. L'Assemblée décide que ce scrutin aura lieu mercredi après-midi.

La question de la Ruhr

M. Billoux, communiste, demande ensuite l'ouverture d'un débat sur la « remise aux nazis des installations de la Ruhr », mais par 351 voix contre 245, l'Assemblée décide que les Interpellations sur la Ruhr seront discutées mardi prochain.

Avant ce scrutin, M. Schuman, ministre des affaires étrangères, évoquant l'émotion qui s'était emparée du pays à l'annonce des décisions anglo-américaines touchant la Ruhr, avait rappelé qu'à la suite de la protestation française des négociations étaient en cours. « Or, il est d'usage, affirme M. Schuman, de ne pas engager au parlement de discussion publique sur un problème international tant que les négociations se poursuivent ».

M. Schuman a conclu en faisant remarquer que « les décisions auxquelles il a été fait allusion n'ont reçu aucune application dans les faits. Aucune modification du statut n'y pourra intervenir aussi longtemps qu'il n'y aura pas de gouvernement allemand ».

Journée décevante

(Suite de notre téléphone)

Quoi qu'il en soit, la situation est d'une si extravagante complexité qu'elle nécessite une courte mise au point pour situer les positions de chacun. Cette mise au point la voici :

1. Les communistes veulent une commission d'enquête pour vérifier leurs propres comptes afin, disent-ils, de démontrer le caractère « mensonger » des accusations de M. Moch.

2. Les gaullistes veulent également une commission d'enquête, mais élargie et dotée de pouvoirs judiciaires pour démontrer exactement le contraire et réprimer d'office les délits qui pourront être constatés.

3. La droite ne sollicite pas de commission d'enquête parce qu'elle considère les charges relevées contre le parti communiste comme suffisamment établies, mais elle réclame par contre une répression immédiate.

Accord anglo-américain sur le statut des anciennes colonies italiennes

PALAIS DE CHAILLOT, 24 (A.F.P.). — On apprend de source sûre que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne se sont mis d'accord sur le statut des anciennes colonies italiennes qui, on le sait, doit être examiné au cours de la présente session de l'Assemblée générale de l'O.N.U.

**NE LE CRIEZ PAS SUR LES TOITS !...
Fernandel**
sera au Rex dès samedi

TOUS... EXIGENT LE DIABLERETS L'APERITIF PARFAIT

4. Seule la majorité ministérielle se déclare satisfaite des explications du gouvernement et des promesses de M. Queuille dont, soit dit en passant, l'intervention ne fut pas hier particulièrement brillante.

Tout cela rappelé, on conviendra que même envisagé sous l'angle du barrage anticommuniste, la confiance accordée au gouvernement ne signifiera pas grand chose. La vérité d'aujourd'hui demeure celle d'hier :

L'Assemblée se comptera sur le second ordre du jour, celui « approuvant l'action du gouvernement » c'est-à-dire au plus tôt mercredi soir et peut-être même seulement jeudi.

M.-G. G.

Deux demandes de levée d'immunité parlementaire contre des communistes

PARIS, 23 (A.F.P.). — A l'ouverture de la séance de l'Assemblée nationale, mardi après-midi, le président Herriot a annoncé qu'il a reçu du garde des sceaux deux demandes de levée d'immunité parlementaire contre deux membres de l'Assemblée, les communistes MM. Charles Tillon, député de la Seine, ancien ministre, et Gaston Dassonville, député du Pas-de-Calais.

L'un et l'autre font l'objet de plaintes pour outrages à des magistrats.

Protestation roumaine

PARIS, 24 (A.F.P.). — La légation populaire de Roumanie à Paris a organisé une conférence de presse au sujet des déclarations faites à l'Assemblée nationale le 16 novembre, par le ministre de l'Intérieur.

Elle a protesté au nom de son gouvernement contre les paroles de M. Jules Moch qui a mis en cause l'activité de certains Roumains résidant en France.

Echec de la grève de Dunkerque

DUNKERQUE, 23 (A.F.P.). — En fin de matinée il se confirme que les travailleurs de Dunkerque n'ont pas suivi le mot d'ordre de grève lancé par l'union locale des syndicats. Les ouvriers des différentes corporations, à l'exception des dockers sont tous au travail. Toutes les boutiques et tous les magasins sont ouverts dans la ville où règne une animation normale.

Dans le port, les grutiers collaborent avec les tirailleurs qui déchargent les balles de coton et de laine. Dans les milieux autorisés, on estime que la tentative faite pour paralyser toutes les activités de la ville a d'ores et déjà échoué.

La physionomie politique du nouveau conseil de la République

PARIS, 23 (A.F.P.). — Les inscriptions des nouveaux conseillers aux différents groupes parlementaires du Conseil de la République se sont effectuées mardi après-midi. Dès maintenant la physionomie politique de la seconde chambre apparaît comme suit :

Le groupe le plus nombreux sera vraisemblablement celui de l'Assemblée des gauches républicaines, radicaux-socialistes et apparentés — qui compte actuellement 79 adhérents. Le groupe socialiste S.F.I.O. réunit de son côté 62 membres. Le groupe d'action républicaine et démocratique — conseil élargi sous la seule étiquette du Rassemblement du peuple français — compte 55 représentants. L'intergroupe du R.P.F. qui, outre les 55 conseillers précités, réunit 75 membres du Rassemblement des gauches, des indépendants et d'autres parties, élargi avec l'adhésion du R.P.F. compte 130 adhérents, le groupe des indépendants 40, le groupe communiste 21, le groupe du Mouvement républicain populaire 18, le groupe paysan 17.

Jeudi, le Conseil procédera à l'élection de son président. Pour l'instant, M. Monerville n'a pas de concurrent.

LA CRISE BELGE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Une déclaration de M. de Schryver

M. de Schryver a fait la déclaration suivante aux journalistes : « A un certain moment, nous nous sommes trouvés en présence de deux formules. La première, celle d'un gouvernement avec un nombre réduit de ministères, disons de 12 à 14. Nous l'avons acceptée. Après avoir consulté ses amis politiques, M. Spaak nous a annoncé que cette formule avait été rejetée par le parti socialiste belge. La seconde formule était celle d'un gouvernement plus étendu. Elle n'a pu être acceptée par le parti social-chrétien en raison des attributions du plan Marshall, qui allaient en ordre principal à un département détenu par un socialiste. Nous avons demandé une répartition différente des influences. Telle est la difficulté ».

— Croyez-vous que cela pourrait amener la dissolution ?
— Non, répond M. de Schryver. Il faut de nouvelles négociations. Il faut que le nouveau gouvernement donne satisfaction aux deux parties et au pays.

STUDIO
Aujourd'hui à 15 heures
Le grand film suisse sur les
JEUX OLYMPIQUES D'HIVER SAINT-MORITZ 1948
COMBAT SANS HAINE
Prix des places Fr. 1.70 et 2.20
CE SOIR, à 20 h. 15 précises
La chartruse de Parme
le tout grand film FRANÇAIS qui fait fureur
Retirez vos places d'avance. Location ouverte dès 13 h. 30. Tél. 5 30 00.

Que se passe-t-il à Caracas ?

Le gouvernement vénézuélien démissionne

CARACAS, 24 (A.F.P.). — Tous les membres du gouvernement ont remis leur démission au président Gallegos, annoncé-t-on officiellement.

Situation confuse

BUENOS-AIRES, 24 (A.F.P.). — La guerre froide bat son plein entre l'administration du président Romulo Gallegos et l'armée vénézuélienne, et les nouvelles qui filtrent du rideau de censure de Caracas confirment que le régime démocratique au pouvoir est menacé à chaque instant d'un coup d'Etat militaire.

La démission du gouvernement de Caracas annoncée mardi soir serait destinée à donner une liberté complète au président Gallegos, soit pour défendre le régime parlementaire, soit pour trouver une formule de collaboration avec le groupe militaire. On assure cependant que le président Gallegos refuserait toute transaction avec la junte militaire et préférerait se démettre.

Les observateurs estiment que la crise actuelle est la plus grave qui se soit produite depuis le rétablissement du régime parlementaire et pensent que les militaires sont absolument décidés à prendre le pouvoir.

EN ANGLETERRE

Le roi George est malade

Il doit renoncer à son voyage en Australie

LONDRES, 23 (Reuter). — On a annoncé ce matin au palais du Buckingham que le roi George VI, souffrant de troubles circulatoires dans la jambe, a décidé d'annuler, sur avis des médecins, tous ses engagements publics pour quelques mois. Son voyage en Australie et en Nouvelle-Zélande, prévu au début de 1949, est donc annulé.

Un bulletin signé par les médecins dit notamment :
La santé générale du roi, y compris l'état de son cœur, se donne pas de raison d'inquiétude. Mais sans aucun doute, les efforts de ces douze dernières années ont diminué d'une façon appréciable sa résistance à la fatigue. Il serait donc hasardeux d'embarquer pour un long voyage qui pourrait retarder la guérison et entraîner de sérieux risques pour la jambe.

Cinq docteurs donnent leurs soins au roi George VI. Le roi, dit-on, se plaint de ne plus sentir son pied droit et il y a environ deux semaines, un traitement électrique et des massages ont été aussitôt ordonnés. Cependant, le roi n'a donné en public aucun signe d'une altération de sa santé. Il n'y a pour lui aucun danger immédiat. Le roi sera à même de continuer à vaquer à ses obligations quotidiennes.

Les « trois » ont remis leur réponse à M. Bramuglia

PALAIS DE CHAILLOT, 23 (A.F.P.). — La réponse des trois puissances occidentales au questionnaire technique qui leur avait été soumis par M. Bramuglia, a été remise dans la soirée de mercredi au président en charge du Conseil de sécurité par sir Alexander Cadogan, délégué britannique.

Cette réponse, rédigée en français et en anglais, est commune aux trois gouvernements et définit, dans ses lignes générales, la position des occidentaux sur les cinq questions qui leur étaient posées au sujet du contrôle monétaire de Berlin.

Sur la mort du général français Clément-Grancourt

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

C'est ainsi que le maréchal Pétain était pour lui un chef et un ami et qu'à ce titre, le général Clément-Grancourt le reçut dans sa maison fleurissante.

Le général Clément-Grancourt apparaissait comme un homme simple, un chef ferme mais humain. Tous ceux qui, chez nous, eurent le privilège de l'approcher, reconnaissent combien sa personnalité était haute et son affabilité charmante, malgré ses abords un peu froids.

Enfin, l'attachement qu'avait le général Clément-Grancourt pour Fleurier vient de ce qu'il était le fils de la fille adoptive de feu Fritz Berthoud, dont le nom est attaché à l'histoire de notre localité. Le grand militaire français a revu Fleurier pour la dernière fois au mois de septembre de cette année même.

Le réveil CYMA
donne au bel intérieur son cachet final

précision
élégance
sécurité

Un succès qui s'affirme

La distribution postale du samedi après-midi

BERNE, 23. — A une question du conseiller national Philippe Schmid sur la suppression de la distribution postale du samedi, après-midi, le Conseil fédéral répond entre autres choses :

En ce qui concerne la restriction du service de distribution le samedi après-midi, il est peut-être permis de rappeler que le Conseil des Etats a accepté à l'unanimité un postulat du député Wenk, du 5 décembre 1945, invitant le Conseil fédéral à dire si l'on ne pourrait pas, en prenant certaines dispositions, recourir le samedi après-midi libre — ou le cas échéant un autre après-midi libre — à diverses catégories du personnel fédéral et des établissements fédéraux en régie, en particulier aux facteurs de lettres qui ne bénéficient pas encore de cet avantage.

En vertu de ce postulat, la distribution postale fut, à titre d'essai, admise le samedi après-midi en ce sens que la dernière tournée a été supprimée dans les localités comprenant trois distributions, et quelque peu avancée dans certaines autres n'en comptant que deux. Toutefois, les conditions et les envois manifestement urgents, tels que les envois de chèques, de marchandises sujettes à prompt détérioration, qui parviennent après la deuxième tournée sont, jusqu'à 15 heures environ, encore distribués par messagers spéciaux. Cette restriction permet de dispenser du service pendant tout ou partie du samedi après-midi un certain nombre d'agents distributeurs. Le service qui n'est pas exécuté le samedi après-midi est compensé par une extension de la durée du travail les autres jours ouvrables. Le Conseil fédéral se prononcera au sujet de la distribution postale du samedi aussitôt que l'administration des P.T.T. aura été en mesure d'établir l'apport définitif sur le résultat des essais.

Un cordonnier de Stans tué par deux individus

STANS, 23. — M. Kuster, patron cordonnier qui rentrait à la maison à vélo, a été attaqué par deux garnements et après un bref échange de paroles fut abattu. Il avait en sa possession un revolver d'usage personnel. Le meurtrier qui avait causé la mort du malheureux, ce dernier ayant succombé à l'hôpital de Stans.

Les recherches de la police ont amené la découverte de ses complices. Il s'agit des deux frères Werner et Alfred Niederberger, celui-ci d'environ 18 ans, celui-là d'environ 20 ans. Ils sont originaires d'Emmenbürgen. Le meurtrier est le nommé Werner qui a déjà été condamné plusieurs fois. Il a fait des aveux complets.

Condamné pour détournements

MORGES, 23. Après deux jours de débats, le tribunal correctionnel a condamné à trois ans et demi de réclusion moins 26 jours de préventive et à quatre ans de privation des droits civiques, pour abus de confiance, Etienne Cuenod, 47 ans, notaire à Morges. Il avait 17 plaigments.

Les sommes détournées représentent 135,000 francs environ.

Les soucis du canton des Grisons

COIRE, 23. A l'ouverture de la session d'automne du Grand Conseil des Grisons, le président a fait un exposé de l'heureuse situation économique de la Suisse ainsi que des soucis du canton des Grisons. La situation financière précaire du canton cause de graves tourments aux élus du peuple. Avec ses grosses dépenses pour la construction de routes, les aménagements, les travaux de régularisation et d'entretien, avec ses grosses dépenses scolaires, le canton montagneux des Grisons en est arrivé, sans qu'il soit de sa faute, dans une situation qu'il ne peut plus rétablir par ses propres moyens. Pour la huitième fois en l'espace de trois lustres, une demande urgente a été envoyée à Berne réclamant la reprise par la Confédération des charges du réseau ferroviaire ce qui ne serait que justice et équité.

Sténographie Aimé Paris

On exige toujours plus d'un employé qu'il connaisse la sténographie. C'est logique puisqu'il faut toujours travailler plus vite. N'hésitez donc pas à travailler pour obtenir un bon diplôme de sténographie qui vous mesure vos aptitudes en participant aux concours internationaux. L'International de Sténographie Aimé Paris du 27 novembre à l'Ecole supérieure de commerce, bâtiment des Beaux-Arts.

Audition de poèmes de Maurice Sandoz au Palais DuPeyrou

M. Maurice Sandoz, d'origine neuchâtoise, auteur de romans et nouvelles, qui a collaboré lui-même, à la traduction en trois langues de ses œuvres, donnera à l'hôtel DuPeyrou une audition.

Maurice Sandoz est un enchanteur. Son œuvre poétique est comme une fresque musicale et changeante aux thèmes variés : évasion, héroïsme, angélisme et espoirs de notre temps, visions apocryphes. Ses vers, écrits avec une précision à l'œuvre de Maurice Sandoz la forme impeccable où se reconnaissent les grandes œuvres.

Emissions radiophoniques

Mardi
SOTTENS et télédiffusion : 7.10, le salut musical. 7.15, inform. 7.20, œuvres de Haendel. 10.10, émission radiocolor. 11 h., émission commune, les retransmissions de Genève pour Paris. 12.15, tangos de fox-trot. 12.45, l'heure. 12.46, inform. 12.55, pages symphoniques populaires. 13.10, le médallion de la semaine. 13.15, un ballet moderne, de G. Plénié. 13.25, le service de musique de chambre. 16.29, l'heure. 16.30, émission commune de Berne. 17.30, quelques pages de Katharine Mansfield. 17.55, au rendez-vous des benjamins. 18.30, la femme et les temps actuels. 18.50, reflets d'ici et d'ailleurs. 19.15, inform. 19.25, la voix du monde. 19.35, Freddy Alberti et son rythmic Club Orchestra. 19.46, reportage de la demande. 20 h., le « Tremplin ». 20.10, questions. 20.15, émission de 20.30, images musicales d'Europe. 22.30, inform. 22.35, la vie universitaire.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 7.05, musique populaire. 11 h., de Sottens, émission commune. 12.15, revue des soprans. 12.40, musique récréative. 13 h., chansons. 13.05, promenade musicale. 13.20, valses de la forêt viennoise. 13.30, quatuor à cordes de Smetana. 14.20, chansons italiennes. 16.30, émission commune, musique récréative. 18 h., chansons populaires. 18.50, orchestre C. Dumont. 20.30, sonate de Schubert. 21 h., suite de chansons lyriques. 21.30, suite de S. Coleridge-Taylor. 22.05, troisième symphonie de Schmidt. 22.50, quelques chants de H. Wolf.

APOLLO

Aujourd'hui, matinée à 15 heures. DERNIERE DE
Sonate au clair de lune
Un pur chef-d'œuvre musical avec le grand maître Paderewski
CE SOIR, à 20 h. 30, DERNIERE DE
Le carrefour de la mort
Un film dramatique de grande classe
Parlé français

Les accords économiques franco-suisses

prolongés de six mois

BERNE, 23. — Du 10 au 20 novembre ont eu lieu à Berne des négociations qui ont porté en particulier sur une nouvelle réglementation du trafic des paiements et du trafic commercial franco-suisse. Les conversations ayant montré que la situation actuelle du trafic des paiements ne permettait pas de conclure aujourd'hui de nouveaux accords d'une durée normale sur des bases satisfaisantes, les deux délégations ont convenu de proroger les accords en vigueur de trois mois. La durée de l'accord financier du 16 novembre 1947 et de l'accord commercial du 29 juillet 1945 et de l'accord du 20 mars 1948 — ce dernier accord fixe le régime du change — qui expirait le 30 novembre 1948, sera donc prolongée jusqu'au 28 février 1949. Les contingents contractuels se rapportant à l'importation de marchandises suisses en France ne seront pas augmentés, la prorogation de l'accord commercial devant être mise à profit par la France pour liquider, dans la mesure du possible, les reliquats disponibles sur ces contingents.

En ce qui concerne le tourisme, les solutions qui ont été discutées demandent à être encore étudiées ; l'examen de la question devra dès lors être repris à l'occasion des prochaines négociations qui s'ouvriront au mois de février 1949. En attendant, les dépenses pour le tourisme (voyages d'affaires, études, cures, etc.) continueront à être payées, dans les limites des disponibilités, par le service contractuel des paiements.

La terre tremble en pays zuricois

ZURICH

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

A LA FRONTIÈRE

Echos de la Bourgogne

(sp) Nombreux furent les Suisses qui se sont rendus en Bourgogne, durant ce dernier week-end, assister aux différentes manifestations régionales qui se déroulent à nouveau, comme avant la guerre, dans le courant du novembre.

Samedi soir, dans les celliers cisterciens du château du Clos de Vougeot, la confrérie des chevaliers du Tastevin tenait son 47^{me} chapitre, manifestation placée sous la présidence d'honneur du général G.-P. Vanier, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Canada à Paris, diplomate qui fut introduit dans la soirée.

Cinq cents convives participaient à cette réjouissance gastronomique dont les mets n'avaient d'égal que la qualité des vins servis.

Dimanche, dès les premières heures de la matinée, la ville de Beaune vit affluer la foule des grands jours à l'occasion des mises des vins des Hospices, puis lundi ce fut la « paulee de Meursault », où les amateurs des vins blancs de Bourgogne se retrouvaient également nombreux.

Les festivités, organisées le samedi à Nuits-Saint-Georges, le dimanche à Beaune et le lundi à Meursault constituent ce que l'on appelle couramment « Les Trois Glorieuses de Bourgogne » et marquent en fait la fin des vendanges et l'entrée de la Bourgogne dans l'hiver, époque durant laquelle les vins des différents parcs bourguignons sont l'objet de soins tout particuliers.

Le travail fut sa vie.

Les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, amis et connaissances ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Albert MONIN

leur cher papa, grand-papa et arrière-grand-papa, survenu dans sa 82^{me} année, après quelques jours de grandes souffrances.

Je salue en qui j'ai cru.

L'enterrement, avec suite, aura lieu le jeudi 25 novembre, à 13 heures. Le culte pour la famille aura lieu au domicile mortuaire, Cité Suchard 12, Serrière, à 12 h. 30.

Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Le comité de la Société fraternelle de prévoyance section de Serrières a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Albert MONIN, père

membre de la section.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 25 novembre, à 13 heures.

Le comité de la Société de musique l'« Avenir » de Serrières a le regret de faire part à ses membres actifs, passifs et honoraires, du décès de

Monsieur Albert MONIN

membre honoraire et ancien membre actif de la société.

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.

Psautre CXXI, 1-2.

Monsieur Edouard Vaucher-Barbezat, à la Coudre;

Monsieur et Madame René Vaucher-Berthod et leurs enfants, à Biemme;

Monsieur et Madame André Vaucher-Renk, à Fleurier;

Monsieur et Madame Edouard Vaucher-Wehren, à Neuchâtel;

Madame et Monsieur Jacob Röthlisberger et leur fille, à Lausanne;

Madame et Monsieur Edmond Huguenin-Vaucher et leur fille, à Saint-Blaise;

Madame et Monsieur Lucien Junod-Vaucher et leurs enfants, à la Coudre;

Madame et Monsieur Maurice Furrer-Vaucher, à Neuchâtel;

les familles Vaucher, Benchat-Vaucher, Ziegler-Vaucher et Claude-Vaucher, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Edouard VAUCHER

née Bertha BARBEZAT

leur chère épouse, maman, grand-maman, belle-mère, belle-sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection à l'âge de 72 ans, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage et résignation.

Brot-Dessous (clinique Beaulieu), le 22 novembre 1948.

Je lève les yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours.

Ps. CXXI, 1.

L'enterrement, sans suite, aura lieu le mercredi 24 novembre, à 14 h. 30.

Culte à 14 h. 30 à la chapelle de la Coudre.

Domicile: chemin des Rouillères, 32, la Coudre.

Le comité du Chœur d'hommes « Echo de Fontaine-André », la Coudre, a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Madame Bertha VAUCHER

belle-mère de Monsieur Lucien Junod, leur dévoué président.

Pour l'ensevelissement prière de consulter le faire-part de la famille.

Repose en paix.

Les enfants et petits-enfants de

Madame

veuve Antoinette ELLES

ont le chagrin de faire part de son décès survenu à Yverdon le 22 novembre 1948.

L'inhumation aura lieu mercredi 24 novembre, à 14 h., à Yverdon.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

POMPES FUNÈRES

J. KELLER SEYON 30

TÉL. 5 46 60

Cerueils, transports, inclusions

L'affaire de la Compagnie viticole de Cortaillod

Nous apprenons que l'assemblée des créanciers de la Compagnie viticole de Cortaillod, qui devait se tenir le 25 novembre, ne sera pas convoquée à cette date, aucune proposition ne pouvant être soumise par la société débitrice.

Le commissaire au sursis, M. Blaise Clerc, est à la veille d'achever son rapport concernant l'établissement de la situation. Il apparaît, d'une manière certaine, que le capital social de 3 millions est irrémédiablement perdu et que les créanciers feront une lourde perte.

D'après le commissaire, il conviendrait, cependant, d'éviter la faillite, car celle-ci serait préjudiciable à la viticulture. Cela provoquerait une baisse de la valeur des vignes et du prix des vins.

Mais, de toutes façons, l'entreprise ne pourra être maintenue dans sa structure actuelle: encore faudrait-il un apport d'argent frais pour la remettre sur pied sous une toute autre forme.

D'après le commissaire encore, il se confirme que l'affaire n'est pas provoquée uniquement par la situation générale du marché des vins, mais bien par le fait que la société a procédé à de gros investissements difficilement réalisables.

Les filiales sont également en voie de liquidation ou de concordat. En ce qui concerne « Raisin d'or », le rapport n'est pas encore terminé. L'assemblée des créanciers prévue pour le 2 décembre doit également être renvoyée. M. Blaise Clerc a demandé la nomination d'un commissaire adjoint qui a été désigné en la personne de M. Marc Droz, conseiller communal à Gorgier.

LA VILLE

Hautes études

Nous apprenons que M. René Althaus, de Neuchâtel, vient d'obtenir, avec félicitations, le grade de docteur en droit par la présentation d'une thèse sur « Les fractions des communes dans le droit suisse » et d'acquiescer le brevet d'avocat à la Cour suprême de droit de Berne.

LA VIE NATIONALE

Encore une modification au projet du Conseil fédéral sur la réorganisation militaire

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Lorsque le Conseil fédéral publia son projet modifiant l'organisation de l'armée — c'était le 15 juillet dernier — des critiques s'élevèrent aussitôt. Elles portaient principalement sur les articles réglant les rapports entre le gouvernement et le commandant en chef, comme aussi sur les attributions que le Conseil fédéral entendait se réserver afin d'éviter que les Chambres ne vissent à nommer un général qui ne lui serait pas agréable.

En septembre dernier, le Conseil des Etats qui avait la priorité pour l'examen du projet, a trouvé une solution diplomatique pour maintenir les prérogatives constitutionnelles de l'Assemblée fédérale et pour faire respecter le principe de la subordination du pouvoir militaire au pouvoir civil sans porter atteinte au prestige nécessaire du commandant en chef.

Mais d'autres objections avaient été formulées, dans la presse et par la Société suisse des officiers, dont les sénateurs n'avaient point tenu compte. Elles visaient la distinction établie par l'article 196 disant :

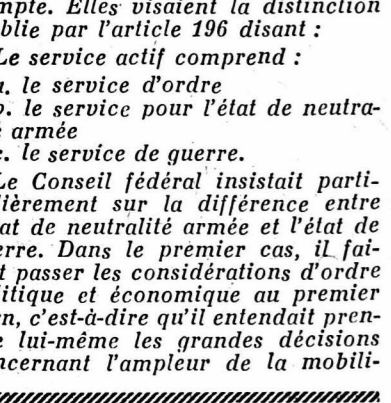
a. le service d'ordre
b. le service pour l'état de neutralité armée
c. le service de guerre.

Le Conseil fédéral insistait particulièrement sur la différence entre l'état de neutralité armée et l'état de guerre. Dans le premier cas, il fallait passer les considérations d'ordre politique et économique au premier plan, c'est-à-dire qu'il entendait prendre lui-même les grandes décisions concernant l'ampleur de la mobilisation.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 23 novembre. Température: Moyenne: 4,3; min.: 1,5; max.: 6,7. Baromètre: Moyenne: 728,5. Vent dominant: Direction: est-nord-est; force: fort à modéré jusqu'à 14 h. environ. Etat du ciel: couvert le matin, éclaircies depuis 12 h. environ; nuageux; clair le soir.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)



Prévisions du temps. — Nord des Alpes: Brouillard ou brouillard élevé en plaine le matin (Limite supérieure à environ 800 m. d'altitude). Après-midi, généralement beau temps. En altitude ciel temporairement un peu nuageux à l'est du pays, mais en général seroit.

AU JOUR LE JOUR

Que de discrétion!

Dans le courant du mois de juin, le Conseil d'Etat a pris un arrêté fixant le tarif des émoluments perçus par le service de contrôle des automobiles. Entendez par là qu'il s'agit, (vous l'avez sans doute deviné!) d'une augmentation de ces émoluments.

Les raisons de cette décision sont clairement motivées dans le préambule de l'arrêté qui dit :

« Vu l'article 3 du décret du Grand Conseil concernant l'octroi d'un crédit de 9,500,000 francs pour la restauration et la correction des routes cantonales du 15 mars 1948 », le tarif des émoluments est fixé comme suit...

Ainsi, si nous comprenons bien, le supplément de recettes résultant de cette augmentation servira à accélérer l'amortissement du crédit.

A première vue, le raisonnement peut se soutenir, mais à voir la chose de plus près, on peut se demander s'il est juste que les automobilistes neuchâtelois — qui font déjà largement leur part en payant des taxes coquettes — doivent être mis une fois de plus à contribution. Car enfin, si le réseau routier cantonal doit être modernisé, c'est également dans un but touristique et qui concerne l'économie générale du pays.

A noter que les grandes associations d'usagers de la route n'ont eu connaissance que tout récemment de cette augmentation, des automobilistes s'étant étonnés de payer cent sous pour renouveler un permis de conduire alors que l'an dernier, il n'en coûtait que 2 fr. 60, pour ne citer qu'un exemple.

Mais nul n'est censé ignorer la loi... et les arrêtés publiés dans la « Feuille officielle »!

NEMO

Tribunal de police de Neuchâtel

Le tribunal de police a tenu audience hier matin, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. R. Jeanpierre, M. A. Zimmermann, substitut, fonctionnaire comme greffier.

L'affaire de famille que nous relations il y a une semaine, se termine par le jugement suivant: 80 fr. d'amende et 135 fr. de frais à G. P. L'autre partie des frais étant mis à la charge de A. P. W. R. est condamné par défaut à cinq jours d'arrêts pour infraction à la loi sur les poursuites. G. D., condamné par la direction des douanes à 1087 fr. d'amende, n'a pas payé celle-ci. Sa peine est commuée à 95 jours d'arrêts avec déduction de la prévention.

Mme A. D. est une mère négligente. Elle doit payer une pension de 20 fr. par mois pour chacun de ses enfants confiés à un tuteur, mais ne s'acquitte de son devoir que fort irrégulièrement. Le président lui inflige une peine de cinq jours d'emprisonnement avec sursis de deux ans, en l'avertissant que la peine sera effective si elle ne change pas d'attitude.

Quant à l'affaire d'A. S. qui a donné des coups de poings à G., domestique de compagnie, qui se serait mal conduit vis-à-vis de sa fille, elle a failli s'arranger! Mais G. se montre intraitable, voulant des indemnités pour son dentier fendu, sa cote pa tout à fait fracturée (!) et le tort moral que l'affaire lui fait. Le jugement sera rendu à huitaine.

Vingt francs d'amende et 5 fr. de frais pour Y. B. qui s'est approprié une charrette qui ne lui appartenait pas.

Enfin, C. S. qui s'est mis pendant 3 km. au volant d'une voiture alors que son permis lui a été retiré, est condamné à 50 fr. d'amende et 29 fr. 60 de frais.

Les Gais Baladins

Ces baladins sont nés il y a dix-huit mois; de moins, ils le disent; c'est peut-être la vérité, peut-être une farce de plus? En tout cas, à l'allure dont ils grandissent, ils parviendront à une belle taille si les deux leur prêtent longue vie commune et permettent un travail déquille.

Une très nombreuse assistance vint regarder et écouter, mardi soir, cette douzaine de baladins se balader avec entrain sur la scène du Théâtre. En ce lieu, où les décors autochtones sont quasi tous miteux, c'est très malin de les supporter; le spectacle était d'y penser. Ces folâtres adolescents évoluent donc sur un plateau nu, avec, comme toile de fond une draperie de velours gris, tout coton; leurs atours, nippes et oripeaux se détachent fort plaisamment.

L'auteur d'abord — comédie burlesque, « Humulus le muet », dans quel un trio ancillaire chante d'amusante façon, et juste, en outre. Un bon point aussi au jeune Humulus qui a fort bien supporté le supplice de rester muet à l'endroit du meurtre le mieux fait pour vous inviter à parler.

(A notre avis, cette pièce, la meilleure, aurait dû être jouée en dernier; les programmes gagnent à être composés un peu comme un menu soigné, et non comme une série de choses inégales placées à la va-t'en-fait.)

La chose la plus finement drôle a été, pensons-nous, « le drame de la tour », sans tour, et cependant, parfaitement intelligible; un père sans entrailles, une demoiselle captive, un chevalier, avec peur et reproche, mais sans cheval, des bruits les plus doux de la plus caudreuse intimité mêlés, tout cela était de bonne veine.

Ces jeunes gens semblent se plaire les premiers à leurs farces et baladinades; mais il faut leur dire que l'art de la pantomime et subtil; c'est faire preuve de bon goût que de s'y vouer, mais il y faut une étude patiente, bien conduite. La répétition des gestes est rapidement fatigante si leur variété, leurs diverses expressions n'apportent pas au spectateur la délicate traduction des sentiments et des situations.

L'entrain de ces baladins est communicatif, il réjouit en outre par la naïveté des moyens scéniques, la drôlerie candide et primesautière, le joli grain de folie dont ils assaillent leurs productions. Le théâtre a cependant des loix qu'il faut connaître et auxquelles on doit obéir; sans elles, on risque un peu parfois trop de coussu; les farces le permettent, c'est vrai, mais les amateurs de théâtre ne goûtent pas cela seulement, qui ne saurait se répéter sans uniformité.

M. J.-C.

SERRIÈRES

Consécration au Saint-Ministère

Dimanche soir, au cours d'une très belle cérémonie dans la vieille église si admirablement restaurée de Serrières, M. Jean-Pierre Perrin, des Ponts-de-Martel, licencié en théologie de l'Université de Neuchâtel, a été consacré au Saint-Ministère, M. Perrin, qui a fait son stage dans la paroisse de Serrières, est actuellement suffragant dans la paroisse de Neuchâtel.

Le culte de consécration était présidé par le pasteur Marc DuPasquier, président du Conseil synodal de l'Eglise neuchâteloise.

Le nouveau pasteur a pris ensuite les engagements solennels que l'Eglise demande à ses pasteurs et a été consacré au Saint-Ministère par la prière et l'imposition des mains.

Une foule très nombreuse et recueillie assistait à ce culte auquel l'organiste et le chœur mixte de la paroisse de Serrières apportèrent une collaboration précieuse.

VIGNOLE

PESEUX

Conseil général

(c) Vendredi soir, le pouvoir législatif, présidé par M. Pierre Rieben, a tenu séance à l'hôtel de la maison de commune pour examiner deux points de l'ordre du jour.

Credit. — Un crédit de 9000 fr. est voté sans opposition pour l'installation d'une seconde station de pompage au réservoir du bas, station qui constitue plutôt une réserve en cas de besoin.

Allocation. — Le principe d'une allocation de renchérissement au personnel communal, admis par chacun, nécessite une assez longue discussion, certains conseillers généraux étant partisans du calcul en pour cent, suivant un barème proposé par l'exécutif d'autres préférant le système de l'allocation fixe.

C'est ce dernier projet qui l'emporta finalement, avec les bases suivantes: 150 fr. pour les employés mariés, 100 fr. pour les célibataires et 100 fr. pour les retraités.

NAISSANCES

Monsieur et Madame André CHAUTEMS-RAPIN et Jean-Claude ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite

Anne - Lise

23 novembre 1948

Troyvaux/Bôle Maternité

VAL-DE-TRAVERS

LA COTE-AUX-FEES

Activités religieuses

(sp) Lundi passé, nous avons entendu au temple une causerie sur l'évangélisation en France. Après une étude biblique du pasteur Barbier sur l'évangélisation, Mlle Biget, assistante de paroisse à Riom, nous a parlé de son œuvre. Sa causerie fut agréablement de projections lumineuses et d'un chant de chœur.

Dimanche soir, à la chapelle, l'Eglise libre prenait congé de ses missionnaires M. et Mme Brugger-Plaquet, qui repartent pour la Laos. Après les adieux émouvants des missionnaires, les Anciens de l'Eglise libre, le pasteur de la paroisse réformée, les officiers de l'Armée du Salut, le président de commune et d'autres personnes prirent la parole pour exprimer leur affection à ceux qui repartent pour la troisième fois en mission.

LES BAYARDS

Conseil général

(c) Un ordre du jour chargé, un Conseil général expéditif et en moins d'une heure les décisions sont prises, les nominations faites, Commençons par ces dernières. Le bureau du Conseil général est complété par la nomination de MM. Armand Matthey, et Gaston Jeanneret qui fonctionneront en qualité de questeurs. M. Marcel Giroud remplacera comme membre de la commission scolaire M. G. Bauen décédé et M. Charles Rothen fera partie de la commission du feu.

Après la lecture de quatre rapports du Conseil communal ne soulevèrent aucune remarque, ni discussion sauf sur l'un et les conclusions du Conseil communal seront approuvées à l'unanimité pour les trois premiers et par 8 voix contre 3 pour le dernier.

Le résultat ainsi: 1. Que la Maison des jeunes ne recevra pas le don de la commune se montant à un franc par habitant; 2. que le Conseil communal est autorisé à signer au nom de la commune un concordat finissant le 31 décembre 1961 avec l'E.N.S.A., (Electricité neuchâteloise S. A.) 3. qu'une somme de 5000 francs est allouée au Conseil communal pour le remplacement d'une pompe au service de pompage de l'eau par une pompe moderne, centrifuge et automatique; 4. que l'adhésion de notre commune à l'Association forestière neuchâteloise est autorisée.

En application du nouveau concordat avec l'E.N.S.A., la commune bénéficiera tant en ristournes sur le courant consommé au village qu'en économie sur l'éclairage public d'une somme annuelle d'environ 1100 fr. Quant à l'adhésion de la commune à l'Association forestière, elle fut approuvée par l'assemblée uniquement pour ne pas déplaire aux membres de l'exécutif.

Dans les divers, M. Giroud demande une réfection du chemin forestier de plaine Vuitel et M. Félix Rossette insiste pour que la prise des taupes et leur destruction se fasse aussi dans la vallée de la Chaux.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Issue mortelle

(c) Comme nous l'avons annoncé hier, l'ingénieur bâlois, M. V. Tobler, victime de l'accident de samedi soir au lieu dit « Point 406 », sur la route des Brenets au Locle, près des Frères, est décédé lundi à l'hôpital du Locle.

(On relève dans les milieux de l'automobilisme que le tournant où s'est produit l'accident est incliné à faux, ce qui fait que les voitures sont portées inévitablement sur la droite. D'autre part, comme aucun moyen de signalisation n'existe en cet endroit, l'automobiliste, après avoir effectué la première tournante à cru que la route se trouvait à droite du mur de protection, d'où la chute inévitable.

JURA VAUDOIS

SAINTE-CROIX

Chutes causées par le brouillard

Lundi en fin d'après-midi, Mlle Léon Mermoz habitant les Rasses, descendait à vélo à Sainte-Croix par un fort brouillard. M. Antoine Gilliard, ouvrier de fabrique à Sainte-Croix, qui montait à pied, ne la vit ni ne l'entendit venir. Tous deux furent renversés.

Mme Mermoz a été transportée à l'infirmerie de Sainte-Croix avec une forte commotion, tandis que M. Gilliard, moins grièvement atteint, pouvait regagner son domicile.

JURA BERNOIS

MOUTIER

Terrible accident dans une gravière

Une masse d'environ 200 mètres cubes s'est détachée dans une gravière où un ouvrier du service de la voirie de la commune de Moutier, M. Adolphe Simon, était en train de charger un char de gravier.

Le malheureux a été enseveli sous l'énorme masse et lorsqu'on le retira, il avait cessé de vivre.

Il était marié et père de famille.

VAL-DE-TRAVERS

LA COTE-AUX-FEES

Activités religieuses

LES BAYARDS

Conseil général

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

JURA VAUDOIS

SAINTE-CROIX

JURA BERNOIS

MOUTIER

Branle-bas électoral en pays jurassien

Notre correspondant du Jura bernois nous écrit :

Un grand nombre de communes jurassiennes procèdent ces jours-ci à la réélection de leurs autorités. Parmi elles sont les deux villes de Porrentruy et de Delémont.

A Porrentruy, cinq listes sont en lice. En plus des partis radical, conservateur, socialiste et paysan, un groupement qui paraît assez fort de radicaux dissidents prend part à la bataille. Ce fait double l'intérêt que présente la campagne.

La scission est due au fait que l'assemblée du parti a décidé à la majorité de ne pas présenter d'autres candidats que les titulaires sortant de charge. Elle provoquera, estime-t-on, le jeu des intrigues et de ce qu'on appelle les coups en dessous.

La mairie occupée depuis huit années par M. Billeux, procureur du Jura, n'est pas combattue.

Il n'en est pas de même à Delémont où les radicaux essaient de reprendre la direction de la municipalité qu'ils ont perdue il y a quatre ans. Cependant, on estime que le maire actuel, M. Lovis, conseiller national, conservateur, tient solidement le siège, qu'il a conquis de haute lutte il y a quatre ans.

A Courroux, grand village industriel qui jouxte Delémont les élections de dimanche ont abouti à une victoire des socialistes qui ont obtenu contre l'attente bourgeoise, la majorité absolue.

Courroux est la première commune

BRANLE-BAS ÉLECTORAL EN PAYS JURASSIEN

Le mouvement séparatiste

jurassienne qui soit sous la coupe socialiste.

Dans maintes communes, la lutte revêtira un caractère assez âpre, les partis se tenant de près. Il est possible que dans plusieurs d'entre elles, il y ait un changement de majorité.

Ce mouvement, qui a surtout l'audace des jeunes, continue sans se lasser son œuvre de propagande directe, par des réunions dans les principales localités. Même là où une certaine opposition semble devoir se produire, les assemblées tournent à l'avantage des coryphées du mouvement. Ce fut le cas samedi à Tavannes. De jeunes troubles entre quinze et dix-neuf ans, munis de sifflets, essayèrent une obstruction qui n'était pas à l'honneur de leur cause et encore moins de ceux qui les avaient excités.

Le maire du lieu, M. Schlappach, le principal adversaire présent des séparatistes, M. Nussbaumer, instituteur, condamné naguère pour injure par la Cour, s'élevèrent énergiquement contre les émeutiers. Menacés par la grande majorité de l'assemblée d'une expulsion sans ménagements, les tenants de meurs inadmissibles dans le Jura furent se retirer.

C'était le deuxième incident du genre dans le Jura. A Saint-Imier, le premier tourna aussi à la confusion des instigateurs abusant manifestement de jeunes gens dont ils se servent comme de pantins, alors qu'ils restent prudemment dans la coulisse.

On ne saurait servir plus mal la cause du maintien de l'union de Berne et du Jura.

Les orateurs séparatistes, qui connaissent à fond la question, usent d'arguments à l'emporte-pièce qui plaisent à leurs auditeurs. C'est ainsi qu'à Tavannes, l'un d'eux comparait les deux parties du canton, la première à un boa, la seconde à un lapin. Le lapin devant être inévitablement mangé par le boa, il n'y aura donc plus de Jura.

La note plaisante n'empêcha pas la présentation et le développement d'arguments nettement exprimés, élayés et qui font impression.

VAL-DE-TRAVERS

LA COTE-AUX-FEES

LES BAYARDS

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

JURA VAUDOIS

SAINTE-CROIX

JURA BERNOIS

MOUTIER

Branle-bas électoral en pays jurassien

Le mouvement séparatiste

veuve Antoinette ELLES

veuve Antoinette ELLES

veuve Antoinette ELLES

veuve Antoinette ELLES

veuve Antoinette ELLES

veuve Antoinette ELLES

veuve Antoinette ELLES

veuve Antoinette ELLES